PENSION PLAN ANNUAL REPORT

RAPPORT ANNUEL DU RÉGIME DE RETRAITE

Canada

CMHC SCHL

Our Mission

The mission of the CMHC Pension Plan is to provide its members and beneficiaries with pension benefits in accordance with the provisions of the CMHC Pension Plan Rules. This is accomplished through efficient administration of the Plan and prudent investment of the Pension Fund to maximize returns while safeguarding assets.

Notre mission

Le Régime de retraite de la SCHL a pour mission de verser à ses participants et bénéficiaires des prestations de retraite conformément au Règlement du Régime. La Société y parvient en administrant le Régime de retraite de façon efficiente et en investissant prudemment les fonds de la Caisse de retraite afin de maximiser le rendement tout en protégeant l'actif.

Canada Mortgage and Housing Corporation supports the Government of Canada policy on access to information for people with disabilities. If you would like to obtain this publication in an alternative format, call 1-800-668-2642.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement souscrit à la politique du gouvernement fédéral sur l'accès des personnes handicapées à l'information. Si vous désirez obtenir la présente publication sur un support de substitution, composez le 1-800-668-2642.

© 2008 Canada Mortgage and Housing Corporation
All rights reserved. No portion of this report may be reproduced, stored in a retrieval system or transmitted in any form or by any means, mechanical, electronic, photocopying, recording or otherwise, without the prior written permission of Canada Mortgage and Housing Corporation. Without limiting the generality of the foregoing, no portion of this report may be translated from English into any other language without the prior written permission of Canada Mortgage and Housing Corporation.

© 2008 Société canadienne d'hypothèques et de logement.
Tous droits réservés. La reproduction, le stockage dans un système de recherche documentaire ou la transmission d'un extrait quelconque de ce rapport, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, enregistrement ou autre moyen sont interdits sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Sans que ne soit limitée la généralité de ce qui précède, il est de plus interdit de traduire un extrait de cet ouvrage dans toute autre langue sans l'autorisation préalable écrite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Printed in Canada
Produced by CMHC

Imprimé au Canada
Réalisation : SCHL

Table of Contents

Report to Employees and Pensioners 2

Trustees 4

Highlights of 2007 5

CMHC Pension Plan 6
- Plan Design 6
- Membership 8
- Benefits 8
- Portability 9
- Communications 10

Plan Governance 12
- Governance Objectives and Practices 13
- Governance Structure 15
- Other Pension-related Bodies 18

Pension Fund Performance and Operations 19
- Investment Framework 19
- Risk Management 21
- Economic Environment 22
- Pension Fund Performance 23
- Performance by Asset Class 24
- Operations Management 28

Actuarial Valuation 29

Actuary's Report 31

Auditors' Report 32

Financial Statements 33

Committee Membership and Plan Administration 45
- Investment Committee 45
- Pension Council 46
- Plan Administration 47

New Retirees in 2007 48

Table des matières

Rapport aux employés et aux retraités 2

Fiduciaires 4

Faits saillants de l'exercice 2007 5

Régime de retraite de la SCHL 6
- Caractéristiques du Régime 6
- Participants au Régime 8
- Prestations 8
- Transférabilité 9
- Communications 10

Régie du Régime de retraite 12
- Objectifs et pratiques de régie 13
- Structure de régie 15
- Autres parties liées au Régime 18

Rendement et opérations de la Caisse de retraite 19
- Cadre d'investissement 19
- Gestion des risques 21
- Conjoncture économique 22
- Rendement de la Caisse 23
- Rendement par classe d'actif 24
- Gestion des opérations 28

Évaluation actuarielle 29

Rapport de l'actuaire 31

Rapport des vérificateurs 32

États financiers 33

Participants aux comités et administration du Régime de retraite 45
- Comité des placements 45
- Conseil des pensions 46
- Administration du Régime 47

Départs à la retraite en 2007 48

REPORT TO EMPLOYEES AND PENSIONERS

I am pleased to report to you that our defined benefit Pension Plan continues to be well-funded, and able to meet its ongoing obligations to members. In 2007, the financial health of the Plan improved, with a funded ratio of 107.8%, due to continued strong investment returns, prudent practices, and contributions.

The investment return of the Pension Fund in 2007 was 7.15% in a challenging investment environment, the fifth straight year of positive returns and the eighth straight year of out-performing the Fund's investment benchmark. These returns rank the Fund amongst the best-performing pension funds in Canada, a testament to the decision-making of the Fund's governing and managing bodies and the experience of the internal investment team. The Fund's long-term real rate of return has also remained good, averaging 7.72% over the past 10 years. By year-end 2007, the market value of net assets had grown to $1,292.8 million.

While we are justifiably proud of the Pension Fund's investment results, they are not our sole focus. In 2007, an actuarial valuation was conducted as at December 31 in order to determine the adequacy of the Fund's investments in supporting the Pension Plan's obligations. The valuation confirmed the Plan's good financial health, and a funding surplus of $86.1 million was recognized at year-end.

As well, an asset/liability study was undertaken to determine the most appropriate mix of investment assets for the Fund. These studies are performed periodically and, in accordance with their findings, we have a long history of making gradual changes to the asset mix of the Pension Fund. The outcomes of this year's review will see the asset mix continue to evolve, with a modest lowering of our investments in public market equities in favour of other asset classes.

Both the actuarial valuation and the asset/liability study were carried out by an external consulting firm. A prudent approach was taken and conservative assumptions were used in keeping with our past practices. Over time, these practices help to ensure the good standing of our Pension Plan.

RAPPORT AUX EMPLOYÉS ET AUX RETRAITÉS

J'ai le plaisir de vous informer que le Régime de retraite à prestations déterminées de la SCHL (« Régime ») demeure bien capitalisé et en mesure de répondre à ses obligations envers les participants. En 2007, la santé financière du Régime s'est améliorée, comme l'indique son coefficient de capitalisation de 107,8 %, grâce à l'apport soutenu du solide rendement des placements, des pratiques prudentes et des cotisations.

En 2007, malgré un contexte peu propice à l'investissement, le rendement des placements de la Caisse de retraite de la SCHL (« Caisse ») s'est établi à 7,15 %, soit le cinquième exercice consécutif pendant lequel le rendement de la Caisse a été positif et le huitième exercice consécutif pendant lequel il a dépassé son indice de référence. Ces résultats permettent à la Caisse de figurer parmi les caisses de retraite les plus productives au Canada; ils reflètent la qualité des décisions des parties responsables de la régie et de la gestion de la Caisse ainsi que l'expérience de l'équipe de gestion interne. Le taux de rendement réel à long terme de la Caisse est également demeuré élevé pour atteindre 7,72 % en moyenne pendant les dix derniers exercices. À la fin de 2007, la valeur marchande de l'actif net avait grimpé pour s'établir à 1 292,8 millions de dollars.

Même si nous sommes fiers avec raison des résultats des placements de la Caisse, ceux-ci ne sont pas notre seule préoccupation. Une évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 décembre 2007 pour déterminer l'adéquation des placements de la Caisse à l'appui des obligations du Régime. L'évaluation a permis de confirmer que le Régime était en bonne situation financière et un surplus de capitalisation de 86,1millions de dollars a été constaté à la fin de l'exercice.

En outre, un examen de l'actif et du passif a été entrepris pour déterminer la répartition des placements de la Caisse la plus appropriée. Nous réalisons périodiquement un tel examen et, conformément aux résultats de celui-ci, nous avons toujours apporté des changements progressifs à la répartition de l'actif de la Caisse. À la lumière de l'examen effectué pendant l'exercice à l'étude, la répartition de l'actif a continué d'évoluer, ce qui a entraîné une légère diminution des placements en actions au bénéfice d'autres classes d'actif.

As was reported to you last year, a pension governance review was undertaken in 2006. Various enhancements to our practices were pursued in 2007 and further work will take place in 2008 to complete the planned enhancements. More information on the governance structure and practices are contained within this Annual Report.

One of the hallmarks of our Pension Plan is the strength of our communications with plan members. All members are sent a copy of the Pension Plan Annual Report and an annual communiqué summarizing the highlights of Pension Council meetings during the year. Information sessions on the Plan and seminars on retirement planning continue to be delivered across the country. In addition, on-line information about the Pension Plan and pension-related articles in Perspective magazine are available to employees. The Corporation also responds to inquiries from plan members and provides a dedicated e-mail address and toll-free number to facilitate communication. Pension Council is also a valuable means of communication as it provides important feedback from plan members at its regular meetings.

You may recall the communiqué you received in September from me regarding asset-backed commercial paper. While the financial markets continue to deal with the liquidity crisis affecting these instruments, rest assured that the CMHC Pension Fund does not have these investments in its portfolios.

I also wish to take this opportunity to thank John McWilliam for his years of service as a Trustee, and Akbar Khoja for his service in 2007, and wish them well in their future endeavors.

I am deeply appreciative of the passion that each of our staff in Human Resources and Investments and Pension Fund bring to their work for the Pension Plan and its Fund. This passion is shared by the Board of Directors, Trustees, Investment Committee members, and the Management Committee of CMHC. We take pride in providing one of the best pension plans in Canada and, more important, in being able to say that plan members' pension benefits are secure – a matter that has our enduring commitment.

Un cabinet de conseillers externes a réalisé tant l'évaluation actuarielle que l'examen de l'actif et du passif. L'approche adoptée et les hypothèses appliquées ont été axées sur la prudence, conformément à nos pratiques habituelles. Au fil du temps, ces pratiques ont contribué à la bonne situation du Régime.

Tel qu'il a été mentionné l'an dernier, un examen de la régie du Régime a été entrepris en 2006. Nous avons apporté diverses améliorations à nos pratiques en 2007 et nous continuerons à travailler en vue de mener à terme les améliorations prévues en 2008. D'autres renseignements sur la structure et les pratiques de régie sont fournis ailleurs dans le présent Rapport annuel.

L'une des caractéristiques notables du Régime est la force de nos communications avec les participants. Tous les participants reçoivent un exemplaire du Rapport annuel du Régime ainsi qu'un communiqué annuel résumant les faits saillants des réunions du Conseil des pensions pendant l'exercice. Nous continuons d'organiser des séances d'information sur le Régime et des séminaires sur la planification de la retraite à l'échelle du pays. En outre, les employés peuvent obtenir de l'information en ligne sur le Régime et lire des articles sur la retraite dans le magazine Perspective. La Société répond également aux demandes de renseignements provenant des participants au Régime et fournit une adresse de courriel désignée ainsi qu'un numéro de téléphone sans frais pour faciliter les communications. Le Conseil des pensions est également un moyen de communication précieux parce qu'il aborde les commentaires des participants au Régime au cours de ses réunions périodiques.

Je vous rapelle que je vous ai fait parvenir un communiqué en septembre dernier concernant le papier commercial adossé à des actifs. Malgré la crise de liquidité qui perdure dans les marchés financiers et qui affecte ces instruments, soyez assurés que la Caisse de retraite de la SCHL ne détient aucun de ces placements dans ses portefeuilles.

Je profite également de l'occasion pour remercier John McWilliam de ses années de service en qualité de fiduciaire, ainsi que Akbar Khoja pour ses services en 2007, et je leur souhaite bonne chance dans leurs projets futurs.

J'ai pu me rendre compte de l'enthousiasme manifesté par chaque membre du personnel des Ressources humaines, des Placements et de la Caisse dans leur travail à l'intention du Régime et de la Caisse. Le Conseil d'administration, le Conseil des fiduciaires, le Comité des placements et le Comité de gestion de la SCHL partagent cet enthousiasme. Nous sommes fiers d'avoir l'un des meilleurs régimes au Canada et, surtout, de pouvoir dire que les prestations de retraite des participants au Régime sont en sécurité, ce qui reflète notre engagement durable.

Karen Kinsley

Chair, Pension Fund Trustees
President and Chief Executive Officer, CMHC

Présidente du conseil des fiduciaires de la caisse de retraite
Présidente et première dirigeante de la SCHL

TRUSTEES

FIDUCIAIRES

Karen Kinsley

Chair
Pension Fund Trustees
President and
Chief Executive Officer

Présidente
Conseil des fiduciaires
de la Caisse de retraite
Présidente et première dirigeante

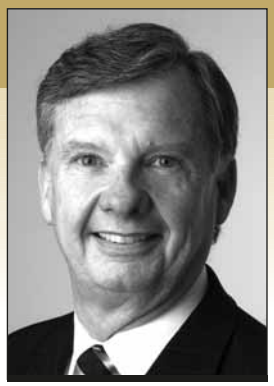

Joel Teal

Member
of the Board
of Directors

Membre du
Conseil
d'administration

Pierre Serré

Vice-President
Insurance Product and
Business Development

Vice-président
Développement des produits
et des affaires, Assurance

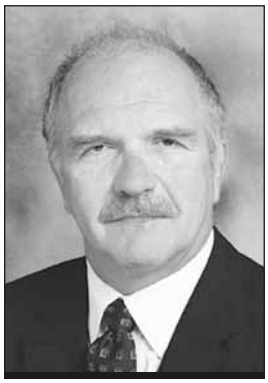

Doug Stewart

Vice-President
Policy and Planning

Vice-président
Politiques et planification

Akbar Khoja

Residential Underwriter
Pension Council
Member

Souscripteur résidentiel
Membre du Conseil des
pensions

John McWilliam

Principal Underwriter
Pension Council
Member

Souscripteur principal
Membre du Conseil des
pensions

Marcel Vézina

Retiree
Pension Council
Member

Retraité
Membre du Conseil
des pensions

Highlights of 2007

Membership: As at 31 December 2007, the CMHC Pension Plan had a total of 4,230 members, including 1,848 employees, 2,102 pensioners and beneficiaries, and 280 members with deferred benefits.

Contributions to the Fund: During 2007 employees and the Corporation contributed a total of $15.9 million to the Fund.

Pension benefits paid: In 2007 a total of $50.4 million was paid out to retirees and other beneficiaries.

Return on investments: For the year as a whole, the Fund achieved a rate of return of 7.15%. This translates into an average real rate of return (i.e., the rate of return after adjusting for inflation) over the past 10 years of 7.72%.

Net assets: As at 31 December 2007, net assets available for benefits were $1,292.8 million.

Funding surplus: At year-end, the Fund had a surplus of $86.1 million.

Funded Ratio: The funded ratio stood at 107.8%.

Faits saillants de l'année 2007

Participants : au 31 décembre 2007, le Régime de retraite de la SCHL comptait 4 230 participants, soit 1 848 employés, 2 102 retraités et bénéficiaires ainsi que 280 participants ayant droit à des prestations différées.

Cotisations à la Caisse de retraite : en 2007, les employés et la Société ont cotisé ensemble un total de 15,9 millions de dollars à la Caisse de retraite.

Prestations de retraite versées : en 2007, les montants payés aux retraités et aux autres bénéficiaires ont totalisé 50,4 millions de dollars.

Rendement des placements : la Caisse de retraite a affiché un taux de rendement de 7,15 % pour l'ensemble de l'exercice. Le taux de rendement moyen réel (corrigé de l'inflation) s'est établi à 7,72 % pendant les dix dernières années.

Actif net : au 31 décembre 2007, l'actif net disponible pour le service des prestations s'élevait à 1 292,8 millions de dollars.

Excédent de capitalisation : à la fin de l'exercice, l'excédent de la Caisse de retraite était de 86,1 millions de dollars.

Coefficient de capitalisation : le coefficient de capitalisation se situait à 107,8 %.

Your Benefits Promise

Vos prestations promises

CMHC PENSION PLAN

Plan Design

The CMHC Pension Plan is a contributory, defined-benefit plan. Retirement benefits are determined by a formula based on 2% of a member's best five-year average salary, multiplied by the number of years of credited pensionable service up to a maximum of 35 years.

The Plan provides employees with a pension, based on earned benefits, when they retire. Its provisions include survivor benefits for a member's eligible spouse or common-law partner and dependent children. Pensions are indexed annually.

Both benefits under and contributions to CMHC's Pension Plan are integrated with the Canada Pension Plan (CPP) and Quebec Pension Plan (QPP).

RÉGIME DE RETRAITE DE LA SCHL

Caractéristiques du Régime

Le Régime est un régime contributif à prestations déterminées. Les prestations sont calculées d'après la formule suivante : le montant correspondant à 2 % du salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées du participant, multiplié par le nombre d'années de services validables décomptées, jusqu'à concurrence de 35 ans.

Le Régime accorde aux employés qui prennent leur retraite une pension dont le montant est fondé sur les prestations de retraite acquises. Il prévoit également des prestations de survivant pour le conjoint légal ou de fait du participant, ainsi que pour les enfants à charge. Les pensions sont indexées annuellement.

Contribution Rates

The employee contribution rate is currently at 56.4% of the normal level set under the CMHC Pension Plan Rules. This rate is 3.2% of earnings subject to CPP/QPP, which for 2007 were earnings between $3,500 and $43,700. For earnings outside that range, the employee contribution rate is 4.2%.

Each year the Board of Directors reviews the corporate contribution to the Pension Plan. Under the Pension Plan Rules, the Corporation contributes whatever amount might be necessary to ensure that the Pension Fund's assets are sufficient to pay all promised benefits. In 2007 CMHC contributed $10.5 million to the Plan.

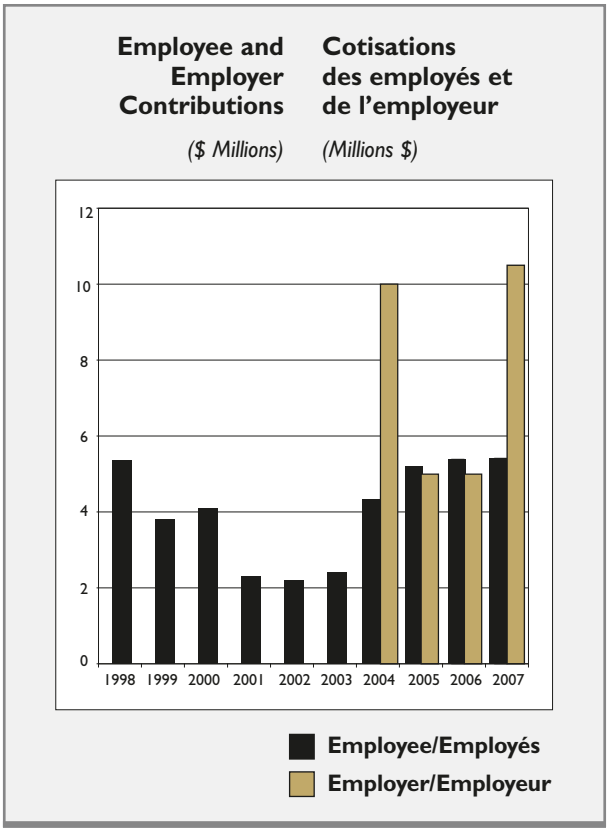

At its meeting on 13 December 2007, the Board of Directors reviewed the financial position of the Pension Plan. In view of the continuing strong financial health of the Plan, the Board decided that a corporate contribution to the Plan for 2008 was unnecessary.

Regulatory Authorities

As a federally registered pension plan, CMHC's Pension Plan is subject to the federal *Pension Benefits Standards Act*, 1985 (PBSA) and the *Income Tax Act* (ITA). The Plan is registered with the Office of the Superintendent of Financial Institutions (OSFI) and the Canada Revenue Agency (CRA). The Plan Rules, as well as its funding and operations, must comply with the standards prescribed by the PBSA and ITA.

Les prestations et cotisations relatives au Régime sont intégrées à celles du Régime de pensions du Canada (« RPC ») ou du Régime des rentes du Québec (« RRQ »), selon le cas.

Taux de cotisation

Le taux de cotisation des employés est fixé à 56,4 % du taux de cotisation normal établi dans le Règlement du Régime. Ce taux est égal à 3,2 % des gains assujettis au RPC/RRQ dans la fourchette de 3 500 dollars à 43 700 dollars en 2007. À l'extérieur de cette fourchette, le taux de cotisation des employés est de 4,2 %.

Le Conseil d'administration revoit chaque année le montant que la Société devra cotiser au Régime. En vertu du Règlement du Régime, la Société cotise le montant nécessaire afin que l'actif de la Caisse soit suffisant pour verser les prestations promises. En 2007, sa cotisation s'est élevée à 10,5 millions de dollars.

Lors de sa réunion du 13 décembre 2007, le Conseil d'administration a examiné la situation financière du Régime. En tenant compte de l'excellente santé financière du Régime, le Conseil d'administration a décidé qu'une cotisation de la Société n'était pas nécessaire en 2008.

Organismes de réglementation

En tant que régime de pension agréé fédéral (« RPA »), le Régime est assujetti à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* (« LNPP ») et à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (« LIR »). Il est enregistré auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») et de l'Agence du revenu du Canada (« ARC »). Son Règlement, sa capitalisation et ses opérations doivent être conformes aux normes établies en vertu de la LNPP et de la LIR.

I consider the CMHC Pension Plan to be a major advantage of the CMHC total compensation package. Many others I've met have expressed that they would be delighted to have a pension plan as solid and well run as the CMHC plan.

Je pense que le Régime de retraite est un avantage important du programme de rémunération globale de la SCHL. J'ai rencontré beaucoup de gens qui m'ont dit qu'ils seraient ravis de participer à un régime aussi solide et bien géré que celui de la SCHL.

Hélène Gagnon

Employee
Ontario Region

Employée
Région de l'Ontario

Membership

During 2007, 63 employees retired from CMHC. At year-end, the CMHC Pension Plan had 4,230 members, including 1,848 employees, 2,102 pensioners and beneficiaries, and 280 members with deferred vested benefits.

Plan Membership *(Number of Persons)*

Participants au régime *(Nombre de personnes)*

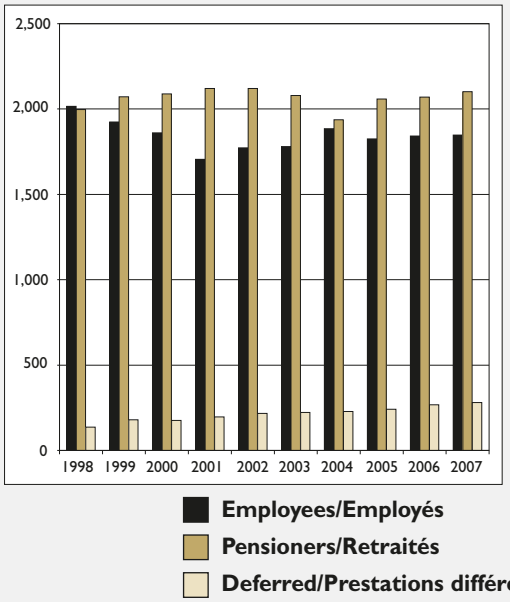

Participants au Régime

En 2007, 63 employés de la SCHL ont pris leur retraite. À la fin de l'exercice, le Régime comptait 4 230 participants, soit 1 848 employés, 2 102 retraités et bénéficiaires ainsi que 280 participants ayant droit à des prestations différées.

Benefits

Retirement Benefits

Any employee who contributes to the Pension Plan and has at least two years of credited service is entitled to receive benefits upon termination of employment at CMHC. At age 60, contributors with two or more years of credited service are entitled to an immediate pension without reduction. Under the Plan Rules, earlier retirement with a reduced or unreduced pension is possible, subject to necessary approvals.

Survivor Benefits

When a plan member dies, before or after retirement, survivor benefits are available for the eligible married spouse or common-law partner and for eligible dependent children. If the member dies before retiring and before becoming entitled to an unreduced pension, the surviving spouse or partner may choose to transfer the commuted value of the survivor benefit to a locked-in vehicle such as a Registered Retirement Savings Plan (RRSP).

Prestations

Prestations aux cotisants

Tout employé qui participe au Régime et qui a accumulé au moins deux années de service décomptées a droit à des prestations de retraite lorsqu'il cesse de travailler pour la SCHL. À l'âge de 60 ans, les cotisants ayant à leur crédit au moins deux années de service décomptées ont droit à une pension immédiate, sans réduction. En vertu du Règlement du Régime, les participants peuvent prendre une retraite anticipée, avec ou sans réduction de pension, sous réserve des approbations nécessaires.

Prestations aux survivants

Lorsqu'un participant au Régime décède avant ou après son départ à la retraite, le conjoint légal ou de fait et les enfants à charge admissibles ont droit à des prestations aux survivants. Si le décès survient avant que le participant n'ait pris sa retraite ou ne soit devenu admissible à une pension non réduite, le conjoint survivant peut choisir de transférer la valeur de rachat de la prestation au survivant

If a member dies without an eligible survivor, a minimum death benefit would be paid in a lump sum to the estate.

Indexation of Benefits

In accordance with the indexation provisions in the Plan Rules, all pensions are indexed annually. On 1 January 2008, pensions were increased by 1.8%. This adjustment was based on the average change in the Consumer Price Index over the 12-month period ending 30 September 2007.

Total Benefits Paid in 2007

A total of $50.4 million in pension benefits was paid to plan members in 2007.

Portability

On termination of employment at CMHC, contributors with two or more years of credited service who are not entitled to receive an immediate unreduced pension may elect to transfer the commuted value of their earned pension benefits to a locked-in RRSP or a Life Income Fund (LIF). Alternatively, they may purchase a prescribed life annuity.

Contributors who leave CMHC to work for another employer might also have the option of transferring their pension credits to that employer's registered pension plan under the terms of a pension transfer agreement, referred to as a "Reciprocal Transfer Agreement" in the CMHC Pension Plan Rules.

Employees with questions about pension transfer agreements or pension portability in general should direct them to CMHC's Pension and Benefits group, Human Resources, (see inner side of back cover for full contact information).

Benefits and Net Contributions Transferred or Refunded

($ Millions)

Prestations et Cotisations nettes transférées ou remboursées

(Millions $)

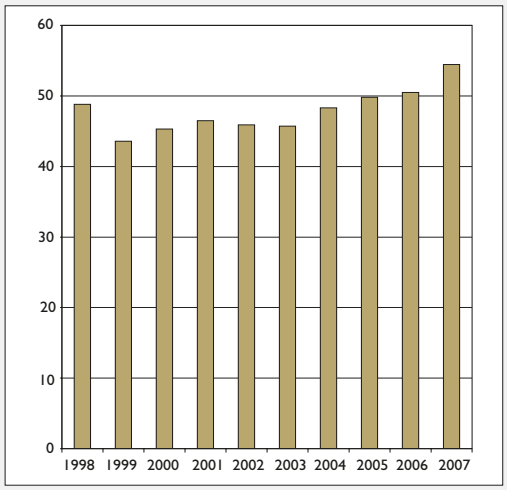

dans un véhicule d'investissement immobilisé, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (« REER »). En l'absence de survivants admissibles au moment du décès du participant au Régime, une prestation de décès minimale est payée à la succession, en un seul versement.

Indexation des prestations

Conformément aux dispositions prévues dans le Règlement du Régime en matière d'indexation, les pensions sont indexées chaque année. Le 1er janvier 2008, les pensions ont été accrues de 1,8 %. Ce rajustement est fondé sur l'évolution moyenne de l'Indice des prix à la consommation au cours de la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2007.

Total des prestations versées en 2007

En 2007, les participants au Régime ont reçu des prestations totalisant 50,4 millions de dollars.

Transférabilité

Au moment de leur cessation d'emploi à la SCHL, les cotisants ayant accumulé au moins deux années de service décomptées qui n'ont pas droit à une pension immédiate non réduite peuvent choisir de transférer la valeur de rachat de leurs prestations accumulées dans un REER immobilisé ou dans un fonds de revenu viager (« FRV »). Sinon, ils peuvent acheter une rente viagère prescrite.

En outre, les participants au Régime qui quittent la SCHL pour travailler chez un autre employeur peuvent avoir la possibilité de transférer leurs droits à pension au régime agréé de leur nouvel employeur en vertu d'un accord réciproque de transfert (« ART »), tel qu'il est prévu dans le Règlement du Régime de la SCHL.

Pour toute question relative au transfert de leurs droits à pension ou sur la transférabilité en général, les employés doivent communiquer avec le Groupe des pensions et des avantages sociaux des Ressources humaines (dont les coordonnées complètes sont indiquées sur la face intérieure de la couverture arrière).

CMHC's Retirement Planning Seminar is an excellent opportunity for CMHC employees to ensure they are on the right track to a successful retirement. I would encourage all CMHC employees who have the opportunity to attend this seminar!

Les séminaires sur la planification de la retraite de la SCHL sont une excellente occasion pour les employés de s'assurer qu'ils sont sur la bonne voie d'une retraite heureuse. J'encourage tous les employés qui en ont la possibilité à participer aux séminaires!

Kimberley Tyndall

Employee
Prairie and Territories Region

Employée
Région des Prairies et Territoires

Communications

CMHC is strongly committed to maintaining good, open communications with plan members regarding its Pension Plan and related matters. One of its key objectives is to promote awareness and understanding among plan members of the CMHC Pension Plan and the benefits it provides. To advance its plan member communication and education objectives, CMHC pursues a range of initiatives tailored to the varying information needs and interests of the particular groups that comprise the membership of its Pension Plan.

For example, the half-day sessions that CMHC offers on its Pension Plan focus on plan design and benefits and are of particular interest to employees who are new to CMHC. In 2007, six such sessions were delivered in Halifax, Quebec City, Montréal, Toronto, Hamilton and Regina. The three-day seminars on retirement planning are targeted to employees nearing retirement. In 2007, 10 seminars were delivered in Halifax, Montréal, Toronto, Calgary and Vancouver, as well as at National Office. In all, over 300 employees attended these events.

One new communication initiative implemented in 2007 involves issuing a special welcoming letter to new employees that highlights the main features and benefits of the CMHC Pension Plan, plus the role of the Pension Council.

Communications

La SCHL tient vigoureusement à maintenir des communications ouvertes avec les participants concernant le Régime et les questions connexes. L'un de ses principaux objectifs est de favoriser la sensibilisation et la compréhension des participants au sujet du Régime et de ses avantages. Pour atteindre ses objectifs de communication et d'information à l'intention des participants, la SCHL entreprend un éventail d'initiatives adaptées aux divers besoins d'information et intérêts des groupes particuliers dont font partie les participants au Régime.

Par exemple, les séances d'une demi-journée organisées par la SCHL sont axées sur les caractéristiques et avantages du Régime et peuvent intéresser plus particulièrement les nouveaux employés. En 2007, six séances ont été offertes à Halifax, Québec, Montréal, Toronto, Hamilton et Regina. Les séminaires de trois jours sur la planification de la retraite sont destinés aux employés qui approchent de la retraite. En 2007, dix séminaires ont été organisés à Halifax, Montréal, Toronto, Calgary, Vancouver et au Bureau national. Au total, plus de 300 employés ont assisté à ces rencontres.

Une nouvelle initiative de communication lancée en 2007 comprend l'envoi aux nouveaux employés d'une lettre de bienvenue présentant les faits saillants des caractéristiques et avantages du Régime.

CMHC's pension-related communication activities are ongoing and take various forms. In addition to the information sessions and seminars already mentioned, the Annual Statement of Pension Benefits sent to each plan member, and the CMHC Pension Plan Annual Report mailed to all members, the activities include:

- An annual communiqué to all plan members summarizing the highlights of Pension Council meetings during the year.
- The distribution of guidebooks on the CMHC Pension Plan, one for employees, another for pensioners.
- Pension-related information available to employees via CMHC's intranet.
- Communication each year to inform all plan members about the level of CMHC's contribution to the Pension Plan.
- An annual communiqué to pensioners announcing the indexation rate.
- Occasional pension-related articles in the employee magazine Perspective, which is also available to pensioners who request it. In 2007, the magazine included an article on several financial terms referred to in the Pension Plan Annual Report. A copy of the article was also sent to pensioners.
- A dedicated telephone number, or hotline, that plan members may use to request information, provide comments, ask questions or voice concerns. Plan members may also contact Pension and Benefits via e-mail or fax.

As well, the CMHC Pension Council is a valuable mechanism for facilitating plan member feedback and information dissemination. CMHC's communications with plan members is extensive and two-way, providing opportunities for member feedback.

Les activités de communication en matière de retraite sont continues et prennent diverses formes. En plus des séances et séminaires susmentionnés, de l'état annuel des prestations de retraite envoyé à chaque participant et du Rapport annuel posté à tous les participants, les activités comprennent ce qui suit :

- l'envoi d'un communiqué annuel aux participants résumant les faits saillants des réunions du Conseil des pensions pendant l'exercice;
- la distribution de deux guides, l'un pour les employés et l'autre pour les retraités;
- la diffusion de renseignements destinés aux employés sur l'intranet de la SCHL;
- la diffusion de renseignements chaque année au sujet du niveau de cotisation de la SCHL;
- l'envoi d'un communiqué annuel aux retraités pour les informer du taux d'indexation;
- la parution occasionnelle d'articles sur la retraite dans le magazine Perspective à l'intention des employés, lequel est également distribué aux retraités qui en font la demande. Un article paru en 2007 concernait plusieurs termes financiers utilisés dans le Rapport annuel du Régime. Une copie de l'article a également été envoyée aux retraités;
- la disponibilité d'un numéro téléphonique réservé aux participants qui désirent obtenir des renseignements, exprimer des commentaires, poser des questions ou exprimer leurs préoccupations. Les participants peuvent également communiquer avec le Groupe des pensions et des avantages sociaux par courriel ou télécopieur.

En outre, le Conseil des pensions est un mécanisme précieux pour obtenir les commentaires des participants et leur transmettre de l'information. Les communications entre la SCHL et les participants sont étendues et vont dans les deux directions, ce qui donne l'occasion aux participants de s'exprimer.

Effective Governance

Une régie efficace

PLAN GOVERNANCE

The concept of pension plan governance is commonly defined by pension authorities as the structures and processes for overseeing, managing and administering a pension plan to ensure all obligations of the plan are met.

At CMHC, the pension governance structure and related practices have evolved over time and were most recently reviewed in 2006. While the fundamental governance structure remains unchanged, the review identified a number of possible improvements; some of these were instituted in 2007, while others are underway. Going forward, opportunities to enhance governance practices will continue to be sought and a formal review conducted on a regular basis. The Pension Plan Governance Guidelines, issued in 2004 by the Canadian Association of Pension Supervisory Authorities (CAPSA, of which OSFI is a member), serve as a key reference for pension governance at CMHC.

RÉGIE DU RÉGIME

La notion de régie des régimes de retraite est souvent définie comme étant la structure et les processus permettant de surveiller, d'administrer et de gérer un régime de façon à garantir le respect de toutes ses obligations.

À la SCHL, la structure de régie et les pratiques connexes ont évolué au fil du temps et ont fait l'objet d'un examen en 2006. Même si la structure de régie fondamentale est demeurée inchangée, l'examen a permis de constater que des améliorations étaient possibles; certaines d'entre elles ont été apportées en 2007 et d'autres sont en voie de l'être. Dans l'avenir, nous continuerons à chercher des occasions d'améliorer les pratiques de régie ainsi qu'à réaliser des examens périodiques. Les Lignes directrices sur la gouvernance des régimes de retraite, publiées en 2004 par l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes de retraite (« ACOR », dont le BSIF est membre), servent de principal point de repère en matière de régie du Régime de la SCHL.

I was a member of the Pension Council for three years which gave me a full insight into all aspects of the Pension Plan. CMHC Pensioners are fortunate to belong to such a well managed Plan.

J'ai été membre du Conseil des pensions pendant trois ans, ce qui m'a permis de connaître pleinement tous les aspects du Régime. Les retraités de la SCHL sont chanceux d'avoir un régime aussi bien géré.

Bryan Marcus

Retiree, Ontario Region

Retraité, Région de l'Ontario

Governance Objectives and Practices

Good corporate governance is at the heart of all of CMHC's activities and successes and is echoed in the governance framework for the Pension Plan and its Fund. A sound framework ensures that the ongoing obligations of the Pension Plan to its stakeholders can be met, with effective decision-making processes, prudent and efficient management of resources, and regular communication. CMHC's practices in support of these objectives are discussed in the following four broad sections on roles and responsibilities, performance measurement, communications and information, and code of conduct and risk management.

Roles and responsibilities

Roles and responsibilities relating to pension governance at CMHC are defined and are an important element of any governance framework. At CMHC, they have been reviewed and refined over the years, with current work focusing on developing mandate documents and committee member competency profiles for Trustees and Investment Committee that reflect their established roles and responsibilities.

Performance measurement

Performance measures are in place with regard to the Pension Fund's investment performance (including the overall Fund and individual asset classes, both internally and externally managed) and individual CMHC employee performance. As well, pension fund liability risk is a consideration in CMHC's Enterprise Risk Management efforts. As performance measures are becoming more commonplace for governing bodies as well as for internal and external providers, performance measurement policies and tools are being developed for the Trustees and Investment Committee.

Objectifs et pratiques de régie

Une bonne régie d'entreprise est au cœur des activités et du succès de la SCHL et se reflète dans le cadre de régie du Régime et de la Caisse. Grâce à un solide cadre, les obligations du Régime envers ses parties prenantes sont respectées, la prise de décisions est efficace, la gestion des ressources est prudente et efficiente et la communication est régulière. Les pratiques de la SCHL à l'appui de ces objectifs font l'objet des quatre sections qui suivent sur les rôles et responsabilités, l'évaluation du rendement, la communication et l'information ainsi que le code de conduite et la gestion des risques.

Rôles et responsabilités

La SCHL a défini des rôles et responsabilités en matière de régie et ceux-ci constituent un volet important de tout cadre de régie. À la SCHL, ces rôles et responsabilités ont été examinés et raffinés au fil du temps et les travaux courants sont axés sur l'élaboration du mandat et du profil des compétences concernant les membres du Conseil des fiduciaires et du Comité des placements en fonction des rôles et responsabilités établis.

Évaluation du rendement

Des mesures du rendement sont appliquées à l'égard des placements de la Caisse (dans son ensemble et par classe d'actif, sous gestion interne ou externe) et des employés de la SCHL. En outre, le risque lié au passif de la Caisse est pris en compte dans l'initiative de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») de la SCHL. Puisqu'il est de plus en plus fréquent que des mesures de rendement s'appliquent aux parties dirigeantes et aux fournisseurs internes ou externes, des politiques et des outils d'évaluation du rendement sont en cours d'élaboration à l'intention des membres du Conseil des fiduciaires et du Comité des placements.

Communications and information

CMHC's practices in this area are numerous. Amongst other matters, the Board of Directors receives reports from the Chair of Trustees following Trustees' meetings (including a formal report each year on the Pension Fund's performance and Trustees' activities), minutes of Trustees' meetings and the Pension Plan Annual Report. Trustee and Investment Committee meetings are held regularly and have comprehensive agendas, and orientation sessions are offered to new members. CMHC communicates extensively with plan members and Pension Council, and holds orientation sessions for Pension Council members. As well, the Pension Plan Annual Report explains the governance process and provides contact information. Currently, CMHC is developing a policy statement on plan member communication to formalize its practices, as well as a reporting template on plan benefits and administration and compliance for annual submission to the Board of Directors, as appropriate.

Code of conduct and risk management

CMHC has a well-documented and comprehensive Conflict of Interest policy that applies to all employees and members of the Board of Directors and its sub-committees. The Trustees have adopted CMHC's Conflict of Interest policy, replacing one that was specific to the Pension Fund. Accordingly, the Trustees, the Investment Committee, the Investments and Pension Fund staff, and any person involved in the administration of the Fund are required to sign and adhere to CMHC's Conflict of Interest Policy, including its Personal Trading Guidelines as applicable. In keeping with best practices for risk management, internal controls are periodically reviewed as are the internal and external investment manager mandates.

Communication et information

La SCHL a adopté de nombreuses pratiques de communication et d'information. Par exemple, le Conseil d'administration reçoit des rapports de la Présidente du Conseil des fiduciaires à la suite des réunions du Conseil des fiduciaires (notamment un rapport annuel sur le rendement de la Caisse et les activités du Conseil des fiduciaires), les procès-verbaux des réunions du Conseil des fiduciaires et le Rapport annuel du Régime. Les réunions du Conseil des fiduciaires et du Comité des placements ont lieu régulièrement et comptent de nombreux points à l'ordre du jour. Des séances d'orientation sont organisées pour les nouveaux membres. La SCHL communique fréquemment avec les participants au Régime et les membres du Conseil des pensions. Elle offre des séances d'orientation aux nouveaux membres de ce Conseil. En outre, le Rapport annuel du Régime fournit des explications sur la structure de régie et de l'information sur les personnes-ressources. À l'heure actuelle, la SCHL élabore un énoncé de politique sur les communications avec les participants au Régime pour formaliser ses pratiques de même qu'un modèle de rapport sur les prestations du Régime, l'administration et la conformité du Régime pour présentation annuelle au Conseil d'administration, suivant le cas.

Code de conduite et gestion des risques

La SCHL applique à ses employés et aux membres du Conseil d'administration et de ses sous-comités une politique documentée et globale sur les conflits d'intérêts. Le Conseil des fiduciaires a adopté la politique de la SCHL en remplacement de celle qui était particulière à la Caisse. Par conséquent, les membres du Conseil des fiduciaires et du Comité des placements, les employés des Placements et de la Caisse et les personnes chargées de l'administration de la Caisse sont tous tenus de respecter la politique de la SCHL sur les conflits d'intérêts, y compris les Lignes directrices relatives aux opérations personnelles, suivant le cas. Conformément aux pratiques exemplaires de gestion des risques, les contrôles internes et les mandats des gestionnaires des placements internes et externes font périodiquement l'objet d'un examen.

Governance Structure

CMHC's pension governance structure comprises six bodies: the Board of Directors, the Pension Fund Trustees, the Investment Committee, the Investments and Pension Fund division, CMHC's Management Committee, and the Human Resources Sector (Pension and Benefits Group). Their respective roles and responsibilities are summarized below.

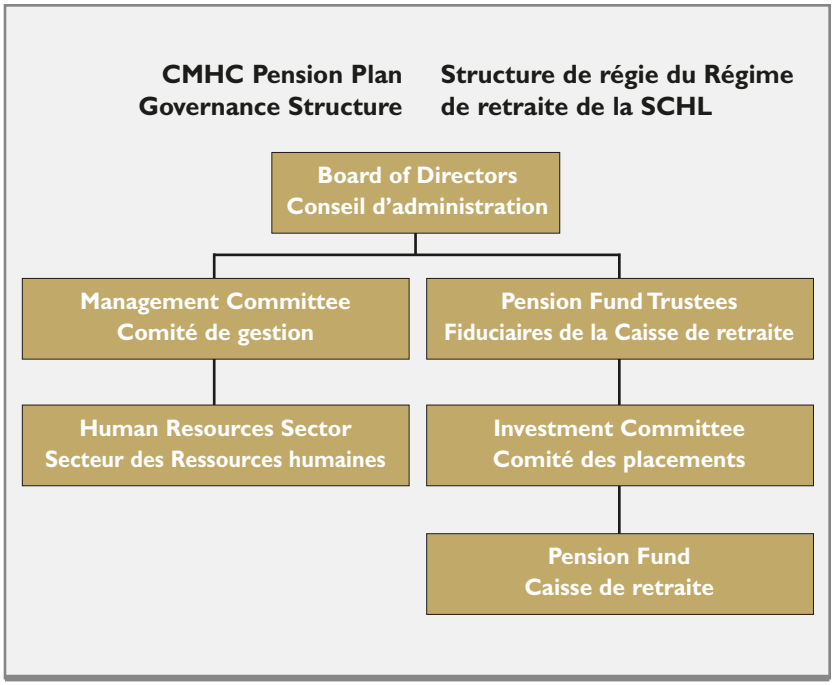

Structure de régie

La structure de régie du Régime de la SCHL comprend six parties : le Conseil d'administration, le Conseil des fiduciaires de la Caisse, le Comité des placements, la Division des placements et de la Caisse de retraite, le Comité de gestion de la SCHL ainsi que le Secteur des ressources humaines (Groupe des pensions et des avantages sociaux). Leurs rôles et responsabilités respectifs sont résumés ci-dessous.

The **Board of Directors**, which established the Pension Fund, is responsible for approving the Fund's overall investment philosophy and reviewing its performance on an annual basis. It also reviews and approves the level of CMHC's contribution to the Fund, any amendments to the Pension Plan Rules, and the Pension Plan Annual Report. It is supported by a Human Resources Committee, which it created to oversee corporate human resources policies and strategies. The Board has delegated general management and administrative responsibilities for the Fund to the Trustees.

The **Trustees** set investment policies and objectives, and periodically review the asset mix and strategic ranges for each asset class. If changes in the asset mix are required, the Trustees make the appropriate recommendation to the Board of Directors. In addition, they establish performance standards for measuring progress toward objectives and approve the appointment of external investment managers and the criteria for selecting investment dealers with whom the Fund can transact business.

Le **Conseil d'administration**, qui a créé la Caisse, est chargé d'approuver la philosophie d'investissement globale de la Caisse et d'examiner son rendement tous les ans. En outre, il examine et approuve le niveau de cotisation de la SCHL à la Caisse, les modifications proposées au Règlement du Régime et le Rapport annuel du Régime. Il a l'appui d'un comité des ressources humaines, créé pour veiller à la mise en application des lignes de conduite et des stratégies de la Société en matière de ressources humaines. Le Conseil d'administration a délégué au Conseil des fiduciaires les responsabilités associées à la gestion et l'administration courantes de la Caisse.

Le **Conseil des fiduciaires** détermine les lignes directrices et les objectifs en matière d'investissement; il examine périodiquement la répartition de l'actif et les fourchettes stratégiques des classes d'actif. S'il convient de modifier la répartition de l'actif, le Conseil des fiduciaires en fait la recommandation au Conseil d'administration. En outre, il établit les normes de rendement pour mesurer les progrès accomplis par rapport aux objectifs et approuve la nomination des gestionnaires des placements externes ainsi que les critères de sélection des courtiers en valeurs mobilières avec lesquels la Caisse peut conclure des affaires.

John McWilliam and Akbar Khoja completed their terms as Trustees at the end of 2007. Paul Caton and Karen O'Hanley were appointed in early 2008.

The **Investment Committee** meets at least quarterly to review the Pension Fund's performance, current economic scenarios, projections and their implications for the investment portfolio. It recommends investment strategies and policies to the Trustees and approves business allocations to investment dealers who meet the selection criteria.

The **Investments and Pension Fund** division undertakes the research and monitoring activities needed to sustain its analysis function and to develop and recommend specific investment policies to the Investment Committee, Trustees, or Board of Directors. Investment managers direct the ongoing operations of the Pension Fund's various asset classes. These operations include the purchase and sale of securities and assessment of external investment managers, all in accordance with approved policies.

The **Pension Fund Administration Group**, within Investments and Pension Fund, carries out the cash management, accounting, auditing, actuarial and financial reporting functions, together with related performance and compliance activities needed to support Fund operations and meet legislative requirements.

Les mandats de fiduciaire de John McWilliam et Akbar Khoja sont arrivés à échéance à la fin de 2007. Paul Caton et Karen O'Hanley ont été nommé à leur place au début de 2008.

Le **Comité des placements** se réunit au moins une fois tous les trimestres pour examiner le rendement de la Caisse, les scénarios économiques courants, les projections ainsi que leur incidence sur le portefeuille de placements. Il recommande au Conseil des fiduciaires des stratégies et politiques d'investissement et il approuve les mandats d'investissement des courtiers en valeurs mobilières qui répondent aux critères de sélection.

La **Division des placements et de la Caisse de retraite** exécute les tâches de recherche et de surveillance requises pour soutenir les activités d'analyse et élaborer ou recommander des politiques d'investissement précises au Comité des placements, au Conseil des fiduciaires ou au Conseil d'administration.

Les gestionnaires des placements dirigent les activités courantes concernant les diverses classes d'actif de la Caisse. Ces activités, qui sont toutes effectuées conformément aux politiques approuvées, comprennent l'achat et la vente de titres et l'évaluation des gestionnaires des placements externes.

Trustees / Fiduciaires
12 December 2007 / 12 décembre 2007

Standing (L. to R.) / Debout (de g. à d.) :
Marcel Vézina, Karen Kinsley, Pierre Serré, Doug Stewart

Sitting (L. to R.) / Assis (de g. à d.) :
John McWilliam, Joel Teal, Akbar Khoja

The **Management Committee** of CMHC reviews and the President recommends for Board approval pension benefit or Plan design changes and related changes to the Plan Rules, the results of actuarial valuations, and the results of the annual review of corporate and employee contributions to the Plan. Management Committee also reviews proposed changes to the governance structure, with the President forwarding resulting recommendations to the Board for approval.

The **Human Resources Sector** of CMHC administers Pension Plan benefits in accordance with the Plan Rules and recommends pension benefit changes and related rule changes to CMHC's Management Committee. It also disseminates pension policy information to Plan members and maintains member records.

Le **Groupe de la gestion de la Caisse de retraite**, qui fait partie de la Division des placements et de la Caisse de retraite, assume des fonctions de trésorerie, de comptabilité, de vérification, d'actuariat et de présentation de l'information financière de même qu'il exerce les activités liées au rendement et à la conformité à l'appui des opérations de la Caisse ainsi qu'en vertu de la législation.

Le **Comité de gestion** examine les modifications à apporter aux prestations ou aux caractéristiques du Régime et les modifications des règles qui en découlent, le cas échéant, de même que les résultats des évaluations actuarielles et de l'examen annuel du montant que la Société et les participants doivent cotiser au Régime. Par la suite, la Présidente de la SCHL recommande au Conseil d'administration d'approuver ces modifications ou résultats. De même, le Comité de gestion examine les modifications proposées de la structure de régie et la Présidente de la SCHL fait suivre les recommandations du Comité au Conseil d'administration pour approbation.

Pension Council / Conseil des pensions
12 December 2007 / 12 décembre 2007

Standing (L. to R.) / Debout (de g. à d.) :
Martin Grégoire, Peter Spurr, Charles D'Amour, Stephen Hall

Sitting (L. to R.) / Assis (de g. à d.) :
Rick Derouin, Domenic Caminiti, Phil Walters, John McWilliam, Marcel Vézina, Akbar Khoja

Le **Secteur des ressources humaines** administre les prestations de retraite conformément au Règlement du Régime et recommande au Comité de gestion les modifications à apporter aux prestations et au Règlement du Régime. En outre, il communique des renseignements sur les lignes de conduite aux participants au Régime et tient à jour les dossiers des participants.

Other Pension-related Bodies

Two other bodies, the Pension Plan Coordination Committee and the Pension Council, play important supportive roles for CMHC's pension governance structure.

The **Pension Plan Coordination Committee** provides a forum for discussion and collaboration amongst Pension Fund, Human Resources and Legal Services staff on pension matters of common interest, such as the Pension Plan Annual Report, communications with Plan members, and reviews of pension governance.

The **Pension Council** consists of elected employee and retired members of the Pension Plan. Its role is to promote awareness and understanding of the Plan amongst members and to review financial, actuarial and administrative aspects of the Plan annually. Three of its members, two employees and one pensioner, are elected by the Council to serve as Trustees. As well, another member is appointed to the Investment Committee.

Autres parties liées au Régime

Bien qu'elles ne soient pas incluses dans la structure de régie, deux autres parties, le Comité de coordination du Régime de retraite et le Conseil des pensions, apportent un soutien important au Régime.

Le **Comité de coordination du Régime de retraite** constitue une tribune favorisant les échanges d'idées et la collaboration entre les employés de la Caisse, des Ressources humaines et des Services juridiques sur les questions d'intérêt commun qui ont trait aux pensions et à la retraite, notamment le Rapport annuel du Régime, les communications avec les participants et l'examen de la régie du Régime.

Le **Conseil des pensions** est composé de participants, employés ou retraités, au Régime qui ont été élus par leurs pairs. Son rôle consiste à faire connaître et à expliquer le Régime aux participants ainsi qu'à examiner chaque année les aspects financiers, actuariels et administratifs du Régime. Trois membres du Conseil des pensions, deux employés et un retraité, sont élus à des postes de fiduciaire. Un membre du Conseil des pensions siège également au Comité des placements.

An Investment Strategy Based on Sound Principles

PENSION FUND PERFORMANCE AND OPERATIONS

Investment Framework

The Pension Fund strives to maximize returns while prudently investing within approved policies and to safeguard the Pension Fund assets. In pursuing these objectives, the Pension Fund's investment philosophy or approach is to have a long-term orientation, in recognition of the long-term nature of the liabilities, and to be value oriented. In practice, the Fund seeks to acquire a diversified portfolio of fundamentally sound assets in order to generate sufficient long-term investment returns and immediate cash flows to pay pension benefits.

Une stratégie de placement fondée sur des principes solides

RENDEMENT ET OPÉRATIONS DE LA CAISSE DE RETRAITE

Cadre d'investissement

La Caisse vise à maximiser le rendement, en investissant prudemment selon les politiques approuvées, ainsi qu'à protéger son actif. Pour réaliser ces objectifs, la Caisse applique une philosophie d'investissement qui est axée sur l'orientation à long terme, compte tenu de la nature à long terme de ses obligations, et sur la valeur. En pratique, la Caisse cherche à constituer un portefeuille diversifié de placements sûrs afin que le rendement de ses placements à long terme et le niveau de ses flux de trésorerie soient suffisants pour verser les prestations de retraite.

The Board of Directors approves the Fund's investment philosophy and long-term strategic asset allocation. Investment policies and procedures are reviewed and approved annually by the Trustees, as required by the PBSA.

The Pension Fund's strategic asset allocation is based upon the principle of diversification of investments among various asset classes relative to the liabilities of the Pension Plan. During recent years, the Pension Fund's long-term asset mix has been established at 70% for equity investments, including real estate, and at 30% for fixed income securities, including real return bonds.

A strategic asset allocation review, which focuses on an examination of a range of alternative asset mixes, is normally conducted every three years to reassess the appropriateness of the Fund's asset mix with regard to expected returns and risks. In 2007, the Pension Fund conducted an asset allocation review resulting in a long-term asset mix which will be split between equity securities, fixed income securities and inflation sensitive investments, a new category. Real estate investments and real return bonds will now be included in inflation sensitive investments. The Pension Fund will also pursue opportunities to invest in infrastructure-related assets within this category. The revised asset mix will result in a lower allocation to equities. Commencing in April 2008 the strategic asset mix will be established at 57% in equity investments, 28% in fixed income securities, and 15% in inflation sensitive investments. The Pension Fund has a long history of prudently making gradual changes in its asset allocation, and as these changes are implemented, the Fund's assets will become further diversified over time.

Net Assets of the Fund, 1998-2007
($ Millions)

Actif net de la Caisse, 1998-2007
(Millions $)

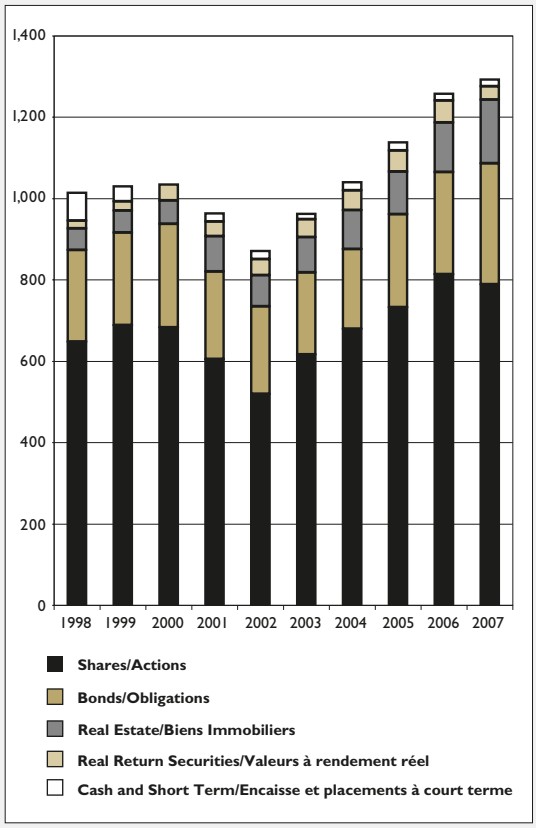

Le Conseil d'administration approuve la philosophie d'investissement et la répartition stratégique de l'actif à long terme de la Caisse. Les politiques et méthodes d'investissement sont examinées et approuvées chaque année par le Conseil des fiduciaires, conformément à la LNPP.

La répartition stratégique de l'actif de la Caisse est fondée sur le principe de la diversification des placements selon diverses classes d'actif en relation avec les obligations du Régime. Pendant les derniers exercices, la répartition de l'actif à long terme de la Caisse a été fixée à 70 % en titres de participation, y compris les biens immobiliers, et à 30 % en valeurs à revenu fixe, y compris les obligations à rendement réel.

Un examen de la répartition stratégique de l'actif, qui est axé sur l'évaluation de scénarios de la répartition de l'actif, est généralement effectué tous les trois ans pour réévaluer le caractère approprié de la répartition de l'actif de la Caisse en fonction des rendements attendus et des risques. En 2007, la Caisse a procédé à un examen de la répartition de l'actif qui a donné lieu à l'établissement d'une répartition de l'actif à long terme entre les titres de participation, les valeurs à revenu fixe et les placements sensibles à l'inflation, qui constituent une nouvelle classe. Les biens immobiliers et les obligations à rendement réel seront désormais inclus dans les placements sensibles à l'inflation. La Caisse cherchera également des occasions d'investir dans des infrastructures qui feront partie de cette classe. La répartition de l'actif modifiée comprendra un pourcentage plus petit de titres de participation.

In accordance with the PBSA, the Fund must operate within investment constraints. For example, the Fund cannot control directly or indirectly more than 30% of the voting securities of any one corporation except as permitted by the PBSA. These and other restrictions and guidelines are adhered to in the management of the Fund.

Risk Management

The risks relating to the Pension Fund are managed through the diversification of assets, investment policies and procedures that are reviewed annually, the annual audit of financial statements and an actuarial valuation at least once every three years with an annual extrapolation based on the latest valuation in the intervening years.

The risks associated with plan administration are managed through procedures and controls in place to ensure the accuracy of all pension data and related documentation. The annual audit of the Plan's financial statements includes an audit of pension benefit administration files.

Regular measurement and reporting of Pension Fund performance is also vital. An extensive set of risk and return indicators is used to measure the Fund's ongoing performance. These indicators are reviewed by the Investment Committee and Trustees, as well as the Fund's performance. More details relating to financial risks are provided in the notes to the financial statements.

À compter d'avril 2008, la répartition stratégique de l'actif sera fixée à 57 % en titres de participation, 28 % en valeurs à revenu fixe et 15 % en placements sensibles à l'inflation. L'historique de la Caisse reflète une évolution progressive et prudente de la répartition de l'actif et, lorsque les modifications auront été apportées, la diversification de l'actif de la Caisse s'accroîtra au fil du temps.

Conformément à la LNPP, la Caisse doit respecter des limites d'investissement. Par exemple, la Caisse ne peut contrôler, directement ou indirectement, plus de 30 % des titres à droit de vote d'une société, à l'exception de ce qui est permis en vertu de la LNPP. La direction de la Caisse respecte les limites et lignes directrices applicables.

Gestion des risques

Les risques liés à la Caisse sont gérés au moyen de la diversification de l'actif, d'un examen annuel des politiques et méthodes d'investissement, de la vérification annuelle des états financiers et d'une évaluation actuarielle au moins tous les trois ans, avec une extrapolation annuelle des résultats de la plus récente évaluation au cours des exercices intermédiaires.

Les risques liés à l'administration du Régime sont gérés au moyen de méthodes et contrôles visant à assurer l'exactitude des données relatives au Régime et des documents connexes. La vérification annuelle des états financiers du Régime comporte une vérification des dossiers relatifs à l'administration des prestations de retraite.

L'évaluation et la présentation périodiques du rendement de la Caisse sont également essentielles. De nombreux indicateurs de risque et de rendement permettent d'évaluer le rendement de la Caisse. Le Comité des placements et le Conseil des fiduciaires examinent ces indicateurs et le rendement de la Caisse. Les notes complémentaires aux états financiers fournissent davantage de renseignements sur les risques financiers.

Economic Environment

The Canadian economy remained robust during 2007, driven by strong commodity prices and a global economic expansion, This was despite liquidity problems with the Asset Backed Commercial Paper (ABCP) market in Canada and a tightening of credit conditions around the globe, as well as the strengthening of the Canadian dollar. The Western provinces benefited in particular from the strong resource and commodity sectors. These sectors also experienced a significant amount of cross-border mergers and acquisitions. However, for the economies of Ontario and Quebec, where manufacturing is prominent, the downside of the strong Canadian dollar became more evident as the year progressed.

Consumption was resilient toward the end of the year, but the outlook for this key economic driver going into 2008 has weakened and become more uncertain. The troubled housing market in the United States (U.S.) and the global credit crunch has led to a lowering of interest rates in both the U.S. and Canada. Some observers question whether these rate cuts will be sufficient to avert a recession in 2008. As a result, GDP forecasts have come down recently.

The economic environment and capital market conditions impact the Pension Fund's performance; however, the management of the Fund is focussed on the long-term and the strategic asset allocation is established factoring in an extensive range of scenarios.

Conjoncture économique

L'économie canadienne est demeurée robuste en 2007 en raison de la vigueur des prix des marchandises et de l'expansion économique mondiale, malgré les problèmes de liquidité sur le marché du papier commercial adossé à des actifs (« PCAA ») au Canada, un resserrement du crédit à l'échelle mondiale et l'appréciation du dollar canadien. Les provinces de l'Ouest ont profité plus particulièrement de la vigueur des secteurs des ressources et des marchandises. Ces secteurs ont également connu un nombre important de fusions et d'acquisitions transfrontières. En revanche, les économies de l'Ontario et du Québec, où le secteur manufacturier est prédominant, ont subi les désavantages de l'appréciation du dollar canadien à mesure que l'exercice avançait.

La consommation ne se laissait pas abattre vers la fin de l'exercice, mais les perspectives pour ce facteur économique clé en 2008 ont faibli et sont devenues plus incertaines. Les problèmes du marché de l'habitation aux États-Unis et le resserrement du crédit à l'échelle mondiale ont donné lieu à des baisses des taux d'intérêt tant aux États-Unis qu'au Canada. Des commentateurs se sont demandé si ces réductions des taux seront suffisantes pour prévenir une récession en 2008. Par conséquent, les prévisions du PIB ont été réduites récemment.

La conjoncture économique et la situation des marchés de capitaux influent sur le rendement de la Caisse; en revanche, la direction de la Caisse met l'accent sur les résultats à long terme et la répartition stratégique de l'actif est fixée en fonction d'un large éventail de scénarios.

Annual Nominal Rate of Return (%)

Taux de rendement nominal annuel (%)

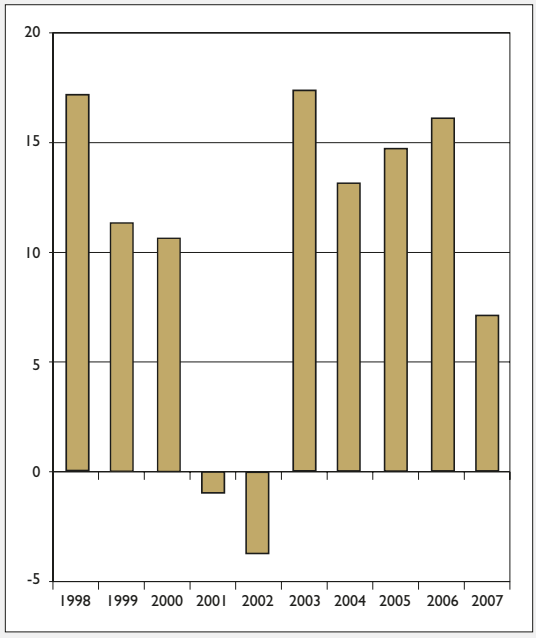

I have been retired for two years and, in my different recreational activities, I have the opportunity to get together with retirees from all business areas. From time to time, we talk about the advantages of our respective pension plans, and that's when I realize just how true it is that CMHC's is really excellent.

Depuis deux ans que je suis à la retraite, dans mes différents loisirs, j'ai l'occasion de côtoyer des retraités de tous les domaines d'activités. À l'occasion, nous parlons des avantages que nous offrent nos régimes de retraite respectifs et de ce fait, je réalise que vraiment celui de la SCHL est très avantageux.

Michel Perreault

Retiree *Retraité*
Quebec Region *Région du Québec*

Pension Fund Performance

The majority of the Fund's investments are actively managed by internal investment managers. External investment managers are also appointed by Trustees with a range of active and passive investment mandates. Portfolio managers are responsible for individual security selections within their mandates.

The market value of the Fund's net assets at 31 December 2007 was $1,292.8 million, compared to $1,258.1 million at the end of 2006.

The Fund's performance is measured against a benchmark portfolio. Overall investment performance achieved by the Fund in 2007 was 7.15%, which exceeds the benchmark by 204 basis points.

It is important to focus on the real rate of return given the full indexation of pension benefits based on the Consumer Price Index (CPI). The 10-year average adjusted for inflation resulted in a real rate of return of 7.72%. Despite recent low real rates of return, which contributed to a decreasing 10-year average, the Fund continues to outperform its long-term real rate of return actuarial assumption of 4.00%.

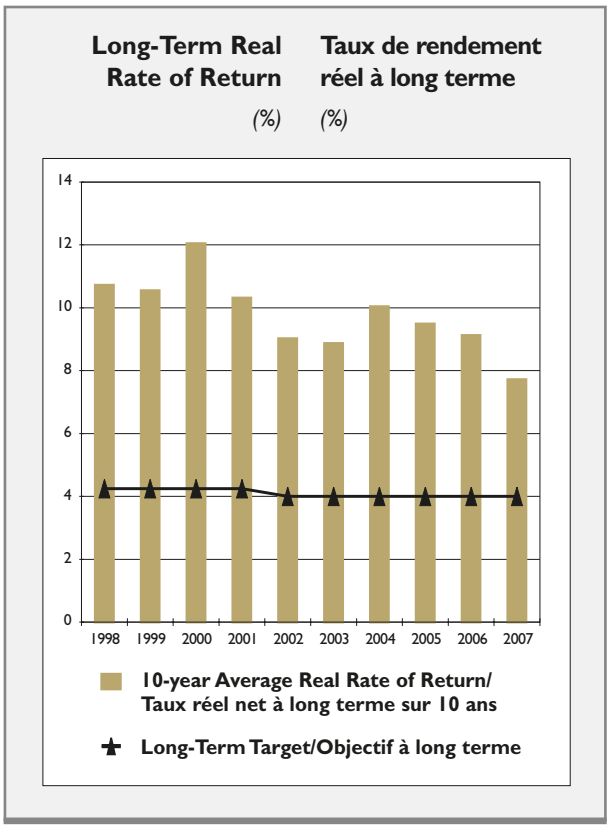

Rendement de la Caisse

La majorité des placements de la Caisse sont sous gestion active et confiés à des gestionnaires internes. Des gestionnaires externes sont également nommés par le Conseil des fiduciaires selon des mandats axés sur la gestion active ou passive. Les gestionnaires sont responsables de la sélection des titres dans les limites de leurs mandats.

La valeur marchande de l'actif net de la Caisse était de 1 292,8 millions de dollars au 31 décembre 2007, comparativement à 1 258,1 millions de dollars à la fin de 2006.

Le rendement de la Caisse est évalué par rapport à un indice de référence. Le rendement total des placements de la Caisse s'est élevé à 7,15 % en 2007, ce qui dépasse son indice de référence de 204 points de base.

Il importe de mettre l'accent sur le taux de rendement réel en raison de l'indexation intégrale des prestations de retraite en fonction de l'indice des prix à la consommation (« IPC »). Le taux de rendement moyen sur dix ans corrigé de l'inflation correspond à un taux réel de 7,72 %. Malgré la diminution récente du taux réel, qui a contribué à la baisse du taux moyen sur dix ans, la Caisse continue à générer un taux réel à long terme supérieur à l'hypothèse actuarielle de 4,00 %.

Performance by Asset Class

Canadian Equities:
Investments in Canadian equities ensure broad exposure to all sectors of the S&P/TSX index excluding income trusts. In order to be added to the Fund's holdings, Canadian common stocks must meet comprehensive standards of reliability and performance, as confirmed through an analysis of a company's financial strength, business fundamentals, products, markets and track record, plus the ability of its management to produce earnings growth. The portfolio is managed actively to improve investment returns.

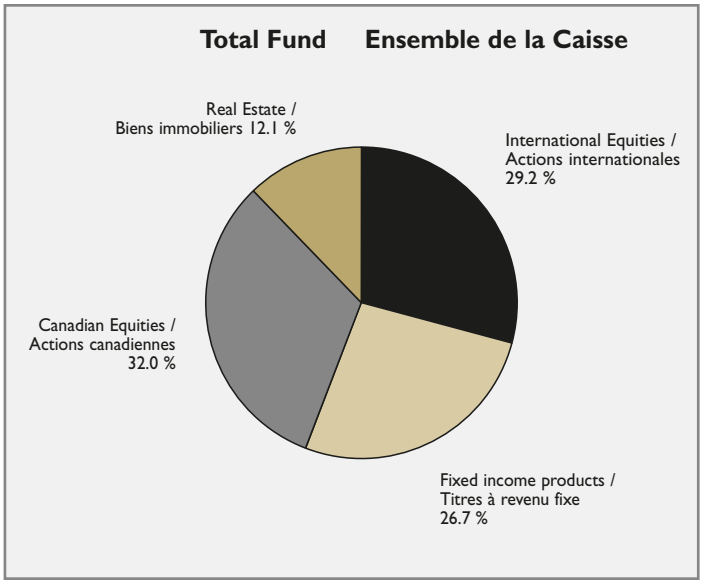

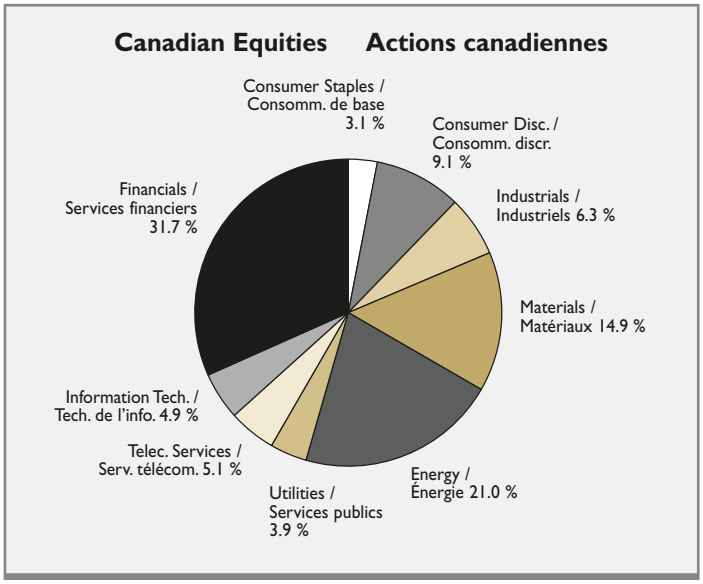

The Canadian equity market was very strong during the first half of the year, boosted by record merger and acquisition activity, notably the acquisition of BCE and Alcan, two of the largest acquisitions in Canadian history, strong economic data and firm global equity markets. Market sentiment shifted in the second half of the year, however, as the crisis in the U.S. sub-prime mortgage market became apparent and spilled over to global financial markets. Equity markets partly recovered after several central banks injected liquidity into financial systems and lowered their target lending rates. Nonetheless, market volatility persisted until the end of the year as concerns mounted over a possible recession in the U.S.

Rendement par classe d'actif

Actions canadiennes
Les placements en actions canadiennes assurent une présence importante dans tous les secteurs de l'indice S&P TSX, à l'exclusion des fiducies de revenu. Pour être incluses dans le portefeuille de la Caisse, les actions ordinaires canadiennes doivent satisfaire à des normes exhaustives de fiabilité et de rendement, tel qu'il est confirmé au moyen d'une analyse de la solidité financière, des facteurs commerciaux fondamentaux, des produits, des marchés et des résultats historiques d'une société ainsi que de la capacité de la direction de cette société à générer une croissance des revenus. Le portefeuille est sous gestion active pour accroître le rendement des placements.

Le marché des actions canadiennes a été très solide pendant la première moitié de l'exercice, en raison du nombre record d'acquisitions et de fusions, notamment les acquisitions de BCE et d'Alcan qui ont été deux des plus importantes dans l'histoire du Canada, de la vigueur économique et de l'aplomb des marchés des actions à l'échelle mondiale. En revanche, la conjoncture du marché a changé au cours de la deuxième moitié de l'exercice puisque la crise du marché américain des prêts hypothécaires à risque élevé est apparue et a débordé sur les marchés financiers à l'échelle mondiale. Les marchés des actions se sont partiellement rétablis après que plusieurs banques centrales aient injecté des liquidités dans les systèmes financiers et réduit leurs

The Canadian Equity portfolio benefited from good stock selection and returned 9.40% in 2007.

International Equities:
International equities provide exposure to the stock markets of the U.S. and Europe, Australasia and the Far East (EAFE). Investments in U.S. stocks are actively managed by Barclays Global Investors and Goldman Sachs Asset Management. A portion that is passively managed is invested in units of a U.S. equity pooled fund indexed to the Standard & Poor's 500 Index and purchased through Barclays Global Investors. The Fund's investments in EAFE equities are actively managed by J.P. Morgan Fleming and Sprucegrove Investment Management Ltd. In addition, investments are made in units of an index pooled fund managed by Barclays.

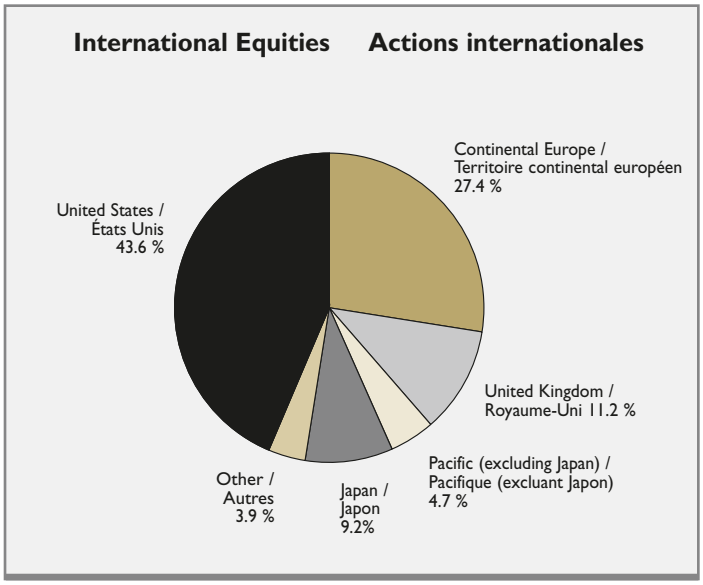

A major benefit of foreign equity investments is portfolio diversification. Global equity markets tend to be more widespread among different industry sectors than the Canadian equity market, which is heavily concentrated in the resources, oil and gas and financial sectors. By investing abroad the portfolio gains exposure to sectors not widely available in Canada, such as the pharmaceutical industry, and exposure to faster growing geographic regions such as the Far East.

While the U.S. and EAFE equity investments had positive performance in their local currencies, the performance of these investments measured in Canadian dollars was negative. This was due to the strength of the Canadian dollar during 2007. In accordance with the investment strategy, a portion of the foreign equity holdings was currency hedged against the Canadian dollar during the year, which limited the negative impact of the Canadian

taux cibles. Malgré cela, les marchés sont demeurés volatiles jusqu'à la fin de l'exercice en raison de la possibilité d'une récession aux États-Unis.

Le portefeuille d'actions canadiennes a profité d'une bonne sélection de titres et a généré un rendement de 9,40 % en 2007.

Actions internationales
Les placements en actions internationales assurent une présence sur les marchés boursiers des États-Unis, d'Europe, de l'Australasie et de l'Extrême-Orient (« EAEO »). Les placements en actions américaines sont sous gestion active par Barclays Global Investors et Goldman Sachs Asset Management. Une tranche des placements sous gestion passive est investie dans les parts d'un fonds commun américain en actions reflétant l'indice Standard & Poor's 500 et achetée par l'intermédiaire de Barclays Global Investors. Les placements en actions d'EAEO sont sous gestion active par J.P. Morgan Fleming et Sprucegrove Investment Management Ltd. En outre, des placements sont faits dans les parts d'un fonds commun indiciel géré par Barclays.

Un avantage important des placements en actions étrangères est la diversification du portefeuille. Les marchés des actions à l'échelle mondiale tendent à couvrir davantage de secteurs d'activité que le marché canadien, surtout axé sur les secteurs des ressources, du pétrole et du gaz et financiers. L'investissement à l'étranger permet au portefeuille de profiter d'une présence dans des secteurs moins importants au Canada, comme le secteur pharmaceutique, et dans des régions géographiques en forte croissance, comme l'Extrême-Orient.

Même si les placements en actions américaines et d'EAEO ont généré un rendement positif en monnaies locales, leur rendement en dollars canadiens a été négatif. L'appréciation du dollar canadien en 2007 explique ces résultats.

dollar's strength. The 2007 return for the U.S. investments was (3.52)% as measured in Canadian dollars, including a positive currency hedging impact of 8.25% against the U.S. dollar. The EAFE equity investments returned (1.65)% as measured in Canadian dollars including a positive currency hedging impact of 5.15%.

Real Estate:
The Fund's real estate holdings provide exposure to an important Canadian asset class. The holdings are diversified by commercial property type and by region. Real estate investment opportunities are decided on only after thorough analysis of markets, property locations, legal and financial implications, environmental conditions affecting properties, and potential returns. The Fund participates directly in the management of most of its real estate investments.

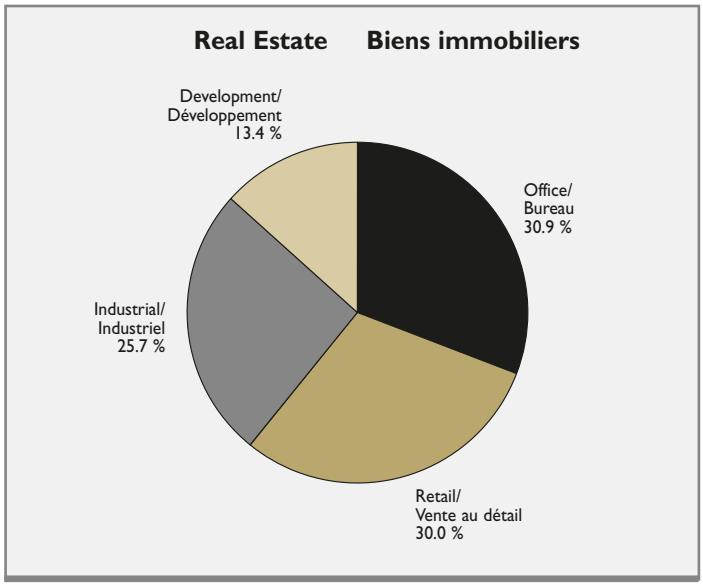

Real Estate continues to positively contribute to the overall returns of the Fund. The asset class has recorded increases in market values across Canada since the late 1990s up to the current period. The portfolio returned 36.26% in 2007. Nearly 70% of the real estate return during the year was generated by realized gains in the sale of some properties and capital appreciation in the market value of many other assets remaining in the portfolio. The balance of the real estate returns was provided by rental income.

Conformément à la stratégie d'investissement, une tranche du portefeuille d'actions étrangères était couverte contre le risque de change lié au dollar canadien pendant l'exercice, ce qui a limité l'incidence défavorable de l'appréciation du dollar canadien. Le rendement des placements en actions américaines en 2007 s'est établi à (3,52) % en dollars canadiens, compte tenu de l'incidence favorable de la couverture du risque de change de 8,25 %. Le rendement des placements en actions d'EAEO s'est établi à (1,65) % en dollars canadiens, compte tenu de l'incidence favorable de la couverture du risque de change de 5,15 %.

Biens immobiliers
Les biens immobiliers procurent à la Caisse une présence dans une classe d'actif majeure au Canada. Le portefeuille est diversifié selon le type de propriété commerciale et la situation géographique. La Caisse n'achète un bien immobilier qu'après avoir effectué une analyse approfondie du marché, de l'emplacement du bien, des conséquences juridiques et financières de l'investissement, de la situation du bien sur le plan environnemental ainsi que des revenus potentiels. La Caisse joue un rôle direct dans la gestion de la plupart de ses biens immobiliers.

Les biens immobiliers continuent à contribuer favorablement au rendement total de la Caisse. Cette classe d'actif a enregistré des augmentations de valeur marchande à l'échelle du Canada entre la fin des années 90 et la période courante. Le portefeuille a généré un rendement de 36,26 % en 2007. Une tranche s'approchant de 70 % du rendement des biens immobiliers pendant l'exercice provient des gains réalisés sur la vente de certaines propriétés et de la plus-value en capital attribuable à l'augmentation de la valeur marchande de nombreux autres biens encore inclus dans le portefeuille. Le revenu de location a généré le solde du rendement des biens immobiliers.

Fixed Income:
These investments include high-quality government and corporate bonds, real return bonds that provide a hedge against inflation, money market investments, and cash or cash equivalent holdings that ensure short-term liquidity.

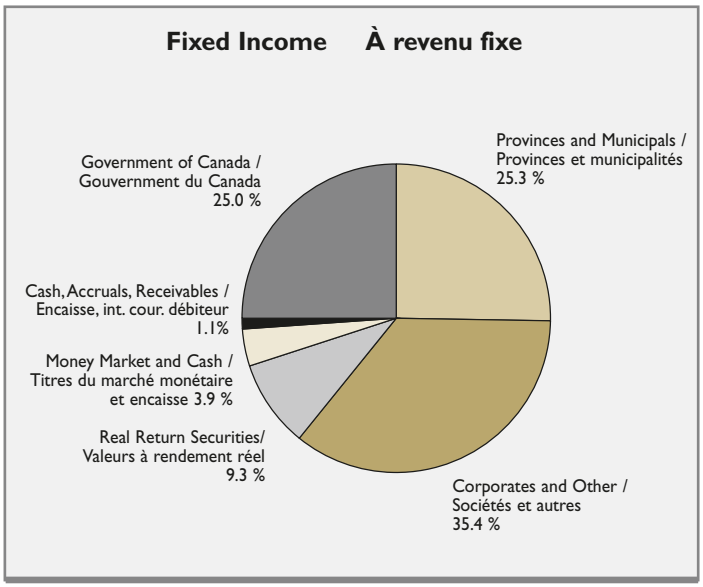

Bonds are evaluated against stringent criteria to ensure that only investment-grade instruments with a BBB-category credit rating or better are included in the portfolio. Investments in real return securities are government real return bonds.

After little movement during the first four months of 2007, bond yields rose slowly to a peak in mid-June based on a rate hike of 0.25% by the Bank of Canada and market expectations for further increases. However, the tightening of credit conditions worldwide and increased uncertainty about the global economy led to a rate cut by the Bank of Canada, reversing the hike earlier in the year. Yields fell steadily, reaching their lowest point in November to finally end the year slightly below where they began. Consequently, the movement of the level of interest rate yields across maturities was not a significant factor in the performance of the fixed income class in 2007.

The performance of the fixed income class was 3.05% in 2007. The primary driver of this performance was the difficult credit environment in the latter half of the year. Credit spreads widened across the board, resulting in a year of modest returns overall.

Valeurs à revenu fixe
Ces placements comprennent des obligations de haute qualité émises par des gouvernements et des sociétés, des obligations à rendement réel offrant une couverture contre l'inflation, des titres du marché monétaire ainsi que des placements de trésorerie et en équivalents de trésorerie qui assurent une liquidité à court terme.

Les obligations sont évaluées au moyen de critères rigoureux dans le but de garantir que le portefeuille ne comprendra que des valeurs de bonne qualité ayant au moins la cote BBB. Les placements dans les valeurs à rendement réel comprennent des obligations à rendement réel du gouvernement.

Après avoir été relativement stable pendant les quatre premiers mois de 2007, le rendement des obligations s'est accru lentement pour atteindre un plafond au milieu de juin, en raison d'une augmentation de 0,25 % du taux de la Banque du Canada et des attentes des marchés concernant d'autres hausses. En revanche, le resserrement du crédit et l'incertitude plus grande à l'échelle mondiale ont donné lieu à une réduction du taux de la Banque du Canada qui a contrebalancé l'augmentation annoncée plus tôt pendant l'exercice. Le rendement a chuté progressivement pour atteindre un plancher en novembre et terminer l'exercice à un niveau légèrement inférieur à ce qu'il était au début. Par conséquent, l'évolution des taux d'intérêt selon les échéances n'a pas été un facteur important concernant le rendement des valeurs à revenu fixe en 2007.

Le rendement des valeurs à revenu fixe s'est établi à 3,05 % en 2007. Le principal facteur explicatif est le resserrement du crédit pendant la deuxième moitié de l'exercice. Les écarts de taux se sont élargis de manière générale, de sorte que le rendement total sur l'ensemble de l'exercice a été modeste.

Operations Management

The $34.7 million increase in net assets of the Pension Fund is a result of investment income, investment values and contributions that exceeded pension payments and operating expenses.

Investment income was higher than in 2006 by $15.0 million due to higher interest income from the fixed income asset class, dividend income from equities and income from real estate.

The increase in fair value of investments was limited by the challenging investment environment.

Total contributions were higher than in 2006 mainly as a result of higher employer contributions of $10.5 million in 2007 versus $5 million in 2006.

Pension payments were higher in 2007 due to the continued growth of pensioner membership as well as higher net transfers out of the plan.

Operating expenses were $5.7 million. The Fund annually assesses its overall operating expenses against average costs for funds of its size and asset mix in Canada. The Fund's operating costs relative to comparables remain low.

Gestion des opérations

L'augmentation de 34,7 millions de dollars de l'actif net de la Caisse est attribuable au revenu de placements, à la valeur croissante des placements et aux cotisations qui ont dépassé les prestations de retraite et les frais d'exploitation.

Le revenu de placements a été de 15,0 millions de dollars supérieur à celui de 2006 en raison des hausses des intérêts créditeurs tirés des valeurs à revenu fixe, du revenu de dividendes sur les actions et du revenu provenant des biens immobiliers.

L'augmentation de la juste valeur des placements a été limitée par un contexte peu propice à l'investissement.

Le total des cotisations a été plus élevé qu'en 2006 en raison de la hausse de la cotisation de l'employeur, qui s'est établie à 10,5 millions de dollars en 2007 comparativement à 5 millions de dollars en 2006.

Les prestations de retraite ont augmenté en 2007 en raison du nombre croissant de retraités et de la croissance des sorties nettes du Régime.

Les frais d'exploitation ont atteint 5,7 millions de dollars. La Caisse compare chaque année ses frais d'exploitation avec les coûts moyens des caisses de retraite ayant une taille et une répartition de l'actif comparables au Canada. Les frais d'exploitation de la Caisse demeurent peu élevés par rapport à ceux d'autres caisses comparables.

Commitment to Financial Health

Un engagement axé sur la santé financière

ACTUARIAL VALUATION

All federally registered pension plans are required to undertake an actuarial valuation a minimum of once every three years. In addition, an extrapolation of the latest valuation based on Management's best estimates is conducted once a year in the intervening years. An actuarial valuation was undertaken as at 31 December 2007.

The actuarial valuation, which is carried out by an independent external actuary, must meet stringent legislative standards. It addresses long-term demographic trends, retirement experience and a wide variety of other factors that are analyzed in depth to determine whether changes in the Pension Plan's basic assumptions are needed. The valuation report is reviewed by the Corporation's Management Committee and then approved by the Board of Directors for filing with OSFI and CRA.

Any differences between actuarial assumptions and future experience will emerge as gains and losses in future valuations, and will affect the financial position of the Plan, and the contributions required to fund it, at that time.

For the CMHC Pension Plan, the actuarial valuation focuses on two fundamental aspects of defined-benefit plans: funding and solvency.

ÉVALUATION ACTUARIELLE

Tous les RPA fédéraux doivent faire l'objet d'une évaluation actuarielle au moins tous les trois ans. En outre, une extrapolation annuelle des résultats de la plus récente évaluation fondée sur les meilleures estimations de la direction est effectuée au cours des exercices intermédiaires. Une évaluation actuarielle a été réalisée en date du 31 décembre 2007.

L'évaluation actuarielle, qui est menée par un actuaire externe indépendant, doit satisfaire à des exigences législatives rigoureuses. Elle s'appuie beaucoup sur les tendances démographiques à long terme, l'évolution des départs à la retraite et une multitude d'autres facteurs afin de déterminer si les hypothèses sous-jacentes du Régime doivent être modifiées. Le rapport d'évaluation est revu par le Comité de gestion de la Société et approuvé par le Conseil d'administration pour dépôt auprès du BSIF et de l'ARC.

Tout écart entre les hypothèses actuarielles et les résultats futurs sera constaté comme un gain ou une perte lors des évaluations ultérieures et influera sur la situation financière du Régime et le niveau des cotisations requises pour la capitalisation de ce dernier à ce moment précis.

Dans le cas du Régime de la SCHL, l'évaluation actuarielle est axée sur deux aspects fondamentaux propres aux régimes à prestations déterminées : la capitalisation et la solvabilité.

CMHC, with our defined benefit plan, has historically been well managed by full time pension staff whose investment decisions have put us in the front of the line with an actuarially sound plan. It gives me considerable comfort as I near retirement.

Le Régime de retraite à prestations déterminées de la SCHL a toujours été géré par du personnel à temps plein dont les décisions d'investissement nous ont permis de nous situer en première ligne avec un solide régime sur le plan actuariel. Cela me rassure beaucoup au moment où j'approche de la retraite.

Ken Taylor

Employee, Atlantic Region

Employé, Région de l'Atlantique

Funding means that as of a certain date the Fund's assets are sufficient to meet all of the Pension Plan's liabilities. Based on the actuarial valuation as at 31 December 2007, the actuarial liabilities of the Plan were determined to be $1,101.1 million, while its actuarial value of net assets was valued at $1,187.2 million. The actuarial value of net assets is based on a five year moving-average market method. The net result is an actuarial surplus of $86.1 million, and indicates the CMHC Pension Plan remains fully funded.

As at 31 December 2007, the funded ratio, which is the actuarial value of the Fund's net assets relative to the actuarial value of its liabilities, stood at 107.8 %.

Solvency means that as of a certain date the Fund's assets are sufficient to meet its existing benefit obligations and liabilities on a termination basis. Based on the actuarial valuation as at 31 December 2007, the Plan remains solvent.

Net Actuarial Position / **Situation actuarielle nette**

($ Millions) / *(Millions $)*

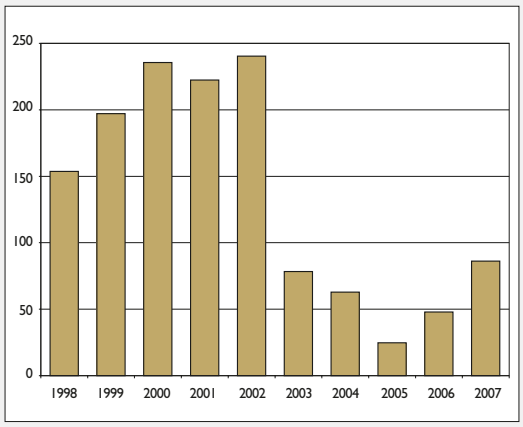

Funding Ratio / **Coefficient de capitalisation**

(%) / *(%)*

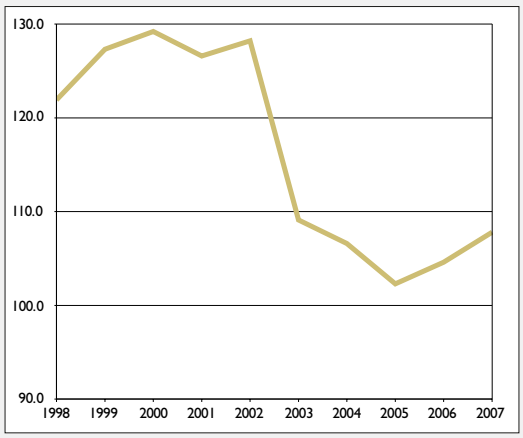

Capitalisation : le Régime est capitalisé si, à une date donnée, l'actif de la Caisse est suffisant pour répondre aux obligations du Régime. Selon l'évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2007, la valeur actuarielle du passif à long terme du Régime s'élevait à 1 101,1 millions de dollars et celle de son actif net, à 1 187,2 millions de dollars. La valeur actuarielle de l'actif net est établie selon la méthode de la moyenne mobile de la valeur marchande sur cinq ans. Le résultat net correspond à un excédent actuariel de 86,1 millions de dollars, ce qui indique que le Régime demeure entièrement capitalisé.

Au 31 décembre 2007, le coefficient de capitalisation de la Caisse, qui correspond au rapport entre la valeur actuarielle de l'actif net et celle du passif, se situait à 107,8 %.

Solvabilité : le Régime est solvable si, à une date donnée, l'actif de la Caisse est suffisant pour couvrir ses obligations relatives aux prestations courantes et ses passifs en cas de liquidation. Selon l'évaluation actuarielle en date du 31 décembre 2007, le Régime demeure solvable.

ACTUARY'S REPORT

To the Trustees of
Canada Mortgage and Housing Corporation Pension Fund

The actuarial valuation of the CMHC Pension Plan as at 31 December 2007 was completed and is being filed with OSFI as required by the *Pension Benefits Standards Act*, 1985, and with CRA as required by the *Income Tax Act*.

Based on the valuation, the Plan was solvent and fully funded at 31 December 2007. Contributions to be made by the employees combined with the contributions, if any, that may be made by the Corporation pursuant to the recommendation contained in the valuation report are adequate to keep the Plan fully funded.

RAPPORT DE L'ACTUAIRE

Aux fiduciaires de la
Caisse de retraite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement

L'évaluation actuarielle du Régime de retraite de la SCHL en date du 31 décembre 2007 a été réalisée et sera déposée auprès du Bureau du surintendant des institutions financières, en application de la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, ainsi qu'auprès de l'Agence du revenu du Canada, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Selon cette évaluation, le Régime était solvable et entièrement provisionné au 31 décembre 2007. Les cotisations qui seront versées par les employés, combinées à celles que versera la Société, s'il y a lieu, conformément à la recommandation contenue dans le rapport d'évaluation, sont suffisantes pour que le Régime demeure entièrement provisionné.

Lucien Pouliot, FCIA-FICA

Towers Perrin Inc.
Actuaries of the CMHC Pension Plan
Montréal, Quebec
7 February 2008

Towers Perrin Inc.
Actuaire du Régime de retraite de la SCHL
Montréal (Québec)
7 février 2008

AUDITORS' REPORT

To the Trustees of
Canada Mortgage and Housing Corporation Pension Fund

We have audited the statement of net assets available for benefits of the **Canada Mortgage and Housing Corporation Pension Plan** as at 31 December, 2007 and the statements of changes in net assets available for benefits and of obligations for pension benefits for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Plan's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the net assets available for benefits of the Plan as at 31 December, 2007 and the changes in net assets available for benefits and obligations for pension benefits for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles, on a basis consistent with that of the preceding year.

Ernst & Young LLP

Chartered Accountants
Licensed Public Accountants
Ottawa, Canada
8 February, 2008

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux fiduciaires de la
Caisse de retraite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement

Nous avons vérifié l'état de l'actif net disponible pour le service des prestations du **Régime de retraite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement** au 31 décembre 2007 et les états de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations et des obligations relatives aux prestations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Régime. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations du Régime au 31 décembre 2007 ainsi que de l'évolution de son actif net disponible pour le service des prestations et des obligations relatives aux prestations pour l'exercice terminé à cette date selon les mêmes principes comptables généralement reconnus du Canada que ceux qui ont été utilisés pour l'exercice précédent.

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés
Ottawa, Canada
le 8 février 2007

FINANCIAL STATEMENTS

ÉTATS FINANCIERS

Canada Mortgage and Housing Corporation Pension Plan

STATEMENT OF NET ASSETS AVAILABLE FOR BENEFITS

As at 31 December
(in thousands of dollars)

Régime de retraite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement

ÉTAT DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

Au 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2007 $	2006 $	
ASSETS			**ACTIF**
Investments (note 3)	**1,412,656**	1,361,916	Placements (note 3)
Accounts receivable (note 4)	**90,795**	8,393	Débiteurs (note 4)
Accrued interest and dividends receivable	**3,285**	3,220	Intérêts courus et dividendes à recevoir
Cash	**1,942**	2,382	Encaisse
Total assets	**1,508,678**	1,375,911	**Total de l'actif**
LIABILITIES			**PASSIF**
Accounts payable and accrued liabilities (notes 4 and 8)	**92,296**	11,151	Créditeurs et charges à payer (notes 4 et 8)
Mortgages payable (note 5)	**123,534**	106,650	Emprunts hypothécaires (note 5)
Total liabilities	**215,830**	117,801	**Total du passif**
NET ASSETS AVAILABLE FOR BENEFITS	**1,292,848**	1,258,110	**ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS**

See accompanying notes

Karen Kinsley
President and Trustee
Présidente et fiduciaire

Voir les notes afférentes

Doug Stewart
Vice-President, Policy and Planning, and Trustee
Vice-président, Politiques et planification, et fiduciaire

Canada Mortgage and Housing Corporation Pension Plan

STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS AVAILABLE FOR BENEFITS

Year ended 31 December
(in thousands of dollars)

Régime de retraite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS

Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2007 $	2006 $	
INCREASE IN NET ASSETS			**AUGMENTATION DE L'ACTIF NET**
Investment income			Revenus de placements
Interest	**20,103**	16,472	Intérêts
Dividends	**29,569**	18,443	Dividendes
Revenue from real estate	**8,423**	8,174	Revenus tirés de biens immobiliers
	58,095	43,089	
Increase in fair value of investments	**20,822**	121,271	Augmentation de la juste valeur des placements
Contributions - Employer	**10,500**	5,000	Cotisations - Employeur
Contributions - Employees	**5,416**	5,383	Cotisations - Employés
	94,833	174,743	
DECREASE IN NET ASSETS			**DIMINUTION DE L'ACTIF NET**
Benefits	**50,370**	48,132	Prestations
Net contributions transferred or refunded	**4,060**	2,375	Cotisations nettes transférées ou remboursées
Operating expenses (notes 6 and 8)	**5,665**	4,466	Frais d'exploitation (notes 6 et 8)
	60,095	54,973	
Increase in net assets	**34,738**	119,770	**Augmentation de l'actif net**
NET ASSETS AVAILABLE FOR BENEFITS			**ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS**
Beginning of year	**1,258,110**	1,138,340	Début de l'exercice
End of year	**1,292,848**	1,258,110	**Fin de l'exercice**

See accompanying notes

Voir les notes afférentes

Canada Mortgage and Housing Corporation Pension Plan

STATEMENT OF OBLIGATIONS FOR PENSION BENEFITS

Year ended 31 December
(in thousands of dollars)

Régime de retraite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement

ÉTAT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS

Exercice terminé le 31 décembre
(en milliers de dollars)

	2007 $	2006 $	
ACTUARIAL PRESENT VALUE OF ACCRUED PENSION BENEFITS			**VALEUR ACTUARIELLE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES**
Increase (decrease) during the year due to:			Augmentation (diminution) au cours de l'exercice résultant de :
Benefits accumulated	**108,428**	88,898	Prestations constituées
Benefits paid, transferred and refunded	**(54,430)**	(50,507)	Prestations versées, transférées ou remboursées
Net increase in actuarial present value of accrued pension benefits	**53,998**	38,391	Augmentation nette de la valeur actuarielle des prestations constituées
Actuarial present value of accrued pension benefits beginning of year	**1,047,053**	1,008,662	Valeur actuarielle des prestations constituées, début de l'exercice
Actuarial present value of accrued pension benefits end of year (note 7)	**1,101,051**	1,047,053	**Valeur actuarielle des prestations constituées, fin de l'exercice (note 7)**
ACTUARIAL VALUE OF NET ASSETS AVAILABLE FOR BENEFITS			**VALEUR ACTUARIELLE DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS**
Net assets available for benefits	**1,292,848**	1,258,110	Actif net disponible pour le service des prestations
Less: Fair value increase not reflected in actuarial value of net assets	**105,697**	163,074	Moins : Augmentation de la juste valeur non prise en compte dans la valeur actuarielle de l'actif net
Actuarial value of net assets available for benefits	**1,187,151**	1,095,036	**Valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations**
EXCESS OF ACTUARIAL VALUE OF NET ASSETS OVER ACTUARIAL PRESENT VALUE OF ACCRUED PENSION BENEFITS	**86,100**	47,983	**EXCÉDENT DE LA VALEUR ACTUARIELLE DE L'ACTIF NET PAR RAPPORT À LA VALEUR ACTUARIELLE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES**

See accompanying notes

Voir les notes afférentes

Canada Mortgage and Housing Corporation Pension Plan

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
31 December 2007

1. DESCRIPTION OF THE PLAN

General
The Canada Mortgage and Housing Corporation Pension Plan (the "Plan") is a compulsory contributory defined benefit pension plan for all regular employees who satisfy certain eligibility conditions. Under the Plan, contributions are made by the Plan members and Canada Mortgage and Housing Corporation ("CMHC"). The Plan is registered under the *Pension Benefits Standards Act*, 1985 ("PBSA") registration #55086.

Under the Plan rules, benefits are determined by a formula based on 2% of a member's best five-year average salary multiplied by the number of years of credited pensionable service up to a maximum of 35 years. The pension is payable at age 60 or upon retirement allowing for certain early retirement provisions which exist within the Plan. The Plan provides survivor benefits for a member's spouse or common-law partner and dependent children. The benefits are indexed to the Consumer Price Index ("CPI") and integrated with the Québec/Canada Pension Plan after age 65. For more complete information, reference should be made to the Pension Plan Rules.

Funding policy
The PBSA requires that CMHC, being the Plan Sponsor, fund the benefits determined under the Plan. The determination of the value of these benefits is made on the basis of actuarial valuations which occur at least every three years. These valuations are prepared in line with the Standard of Practice for Valuation of Pension Plans as prescribed by the Canadian Institute of Actuaries (see note 7).

Régime de retraite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2007

1. DESCRIPTION DU RÉGIME

Généralités
Le Régime de retraite de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (le « Régime ») est un régime contributif à prestations déterminées auquel doivent cotiser tous les employés permanents qui remplissent les conditions d'admissibilité. La Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») est également tenue d'y cotiser. Le Régime est agréé en vertu de la *Loi de 1985 sur les normes de prestations de pension* (« LNPP ») et porte le numéro d'enregistrement 55086.

Selon le Règlement du Régime, les prestations sont calculées d'après la formule suivante : montant correspondant à 2 % du salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées du participant, multiplié par le nombre d'années de services validables décomptées, jusqu'à concurrence de 35 ans. La pension est payable à 60 ans ou au moment où le participant prend sa retraite en tenant compte des dispositions du Régime en matière anticipée. Le Régime prévoit également des prestations de survivant pour le conjoint – marié ou de fait – du participant, ainsi que pour les enfants à charge. Les prestations sont indexées selon l'Indice des prix à la consommation (« IPC ») et sont intégrées à celles du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec après que les prestataires ont atteint l'âge de 65 ans. On trouvera des renseignements plus complets dans le Règlement du Régime de retraite.

Politique de capitalisation
En vertu de la LNPP, le promoteur du Régime, la SCHL, doit financer le Régime de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle qui est faite au moins tous les trois ans. Ces évaluations sont effectuées conformément à la norme de pratique pour l'évaluation des régimes de retraite établie par l'Institut canadien des actuaires (voir la note 7).

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

Accounting estimates
The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles ("GAAP") requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities at the date of the financial statements, the reported amounts of income and expenses during the reporting period and the reported amount of the actuarial present value of accrued pension benefits and net assets available for benefits at the date of the financial statements. These estimates are based on management's best knowledge of current events and actions that the Plan may undertake in the future. Actual results may differ from these estimates.

Basis of presentation
These financial statements are prepared on a going concern basis and present the aggregate financial position of the Plan as a separate financial reporting entity independent of the Sponsor or Plan members. The objective of these financial statements is to assist Plan members and other users in reviewing the activities of the Plan or the benefit security of an individual Plan member's benefits. The financial statements do not purport to reflect the financial status of the Plan if terminated on the statement date, the funding requirements of the Plan or the pension expense that should be included in the financial statements of the Plan Sponsor. Because the financial statements pertain to the Plan as a whole, they provide no information about the portion of assets attributable to any individual member or group of members.

Investments
Investments are stated at fair value including accrued income. Fair value is the amount of consideration that would be agreed upon in an arm's length transaction between knowledgeable, willing parties who are under no compulsion to act.

Fair value of investments is determined as follows:

i) Short-term money market securities are recorded at cost, which approximates fair value.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables
Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »), la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui affectent les actifs et les passifs constatés à la date des états financiers, les revenus et les charges constatés au cours de l'exercice, ainsi que la valeur actuarielle des prestations constituées et l'actif net disponible pour le service des prestations constatées à la date des états financiers. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction a des événements actuels et des mesures que le Régime est susceptible de prendre dans l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Mode de présentation
Ces états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. Ils présentent la situation financière globale du Régime, celui-ci étant une entité distincte aux fins de la présentation des états financiers, c'est-à-dire indépendante du promoteur et des participants au Régime. Ces états financiers ont pour but d'aider les participants au Régime et les autres utilisateurs à s'informer sur les activités du Régime ou la sécurité des prestations d'un participant au Régime. Ils n'ont pas été dressés dans le but de décrire la situation financière du Régime si on y mettait fin à la date des états financiers, ni de rendre compte de ses besoins de capitalisation ou de la charge de retraite qui devrait être inscrite dans les états financiers du promoteur. Parce qu'ils portent sur l'ensemble du Régime, les états financiers ne fournissent aucun renseignement sur la part d'actif qui peut être attribuée aux participants ou à des groupes de participants considérés individuellement.

Placements
Les placements sont constatés à leur juste valeur, y compris les revenus comptabilisés d'avance. La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des placements a été établie comme suit :

i) Les titres du marché monétaire, à court terme, sont constatés au coût, qui se rapproche de la juste valeur.

ii) Bonds, debentures and real return securities are valued at quoted market prices where available. For those instruments where quoted market prices are not available, estimated values are calculated based on trade prices for similar securities as appropriate.

iii) Equities are valued at quoted market prices.

iv) Real estate comprises direct investments in real estate and investments in real estate companies established under Section 149 of the *Income Tax Act*. Real estate projects in development are valued at cost. Market values for investments in real estate are based on independent appraisals at least once every three years.

v) Mortgages are valued at cost, which approximates fair value. Current market quotations for similar mortgages approximate the existing mortgage interest rates given the location and nature of the underlying security provided.

Investment transactions are recorded as of the trade date, which is the date upon which the substantial risks and rewards have been transferred. Interest and revenue from real estate are recorded on an accrual basis. Since real estate is valued on a fair value basis, depreciation and amortization are not charged to income. Dividend income is recognized on the ex-dividend date. Increase in the fair value of investments includes realized gains and losses from the sale of investments and unrealized gains and losses from the change in the difference between the cost or fair value at the end of the previous period and fair value at the end of the current period including appraisal adjustments on real estate valuations.

Contributions
Contributions from employees and the employer, which are due to the Plan as at year-end, are recorded as receivables.

Pensions
Payment of pensions, refunds and transfers, which are due to pensioners as at year-end, are recorded as accounts payable.

ii) Les obligations, les débentures et les valeurs à rendement réel sont évaluées au cours du marché, si elle est connue. Lorsque les cours du marché ne sont pas connus, la valeur estimative des instruments est calculée à partir des cours négociés de titres semblables, de la manière appropriée.

iii) Les actions sont évaluées au cours du marché.

iv) Les biens immobiliers comprennent les sommes investies directement dans des immeubles et les participations dans des sociétés de placement immobilier visées par l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La valeur attribuée aux immeubles en construction correspond à leur coût. La valeur de marché des placements immobiliers est établie en fonction d'évaluations indépendantes menées au moins une fois tous les trois ans.

v) Les prêts hypothécaires sont évalués au coût, qui se rapproche de la juste valeur. Les cours du marché de prêts hypothécaires semblables se rapprochent des taux d'intérêt hypothécaires des prêts consentis, compte tenu de l'emplacement et de la nature de la garantie fournie.

Les opérations sur placements sont constatées à la date de transaction, soit à la date où s'effectue le transfert des risques et avantages. Les intérêts et les revenus tirés des biens immobiliers sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Comme les biens immobiliers sont évalués à leur juste valeur, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles n'est pas passé en charges. Les revenus de dividende sont comptabilisés à la date ex-dividende. L'augmentation de la juste valeur des placements comprend les gains et pertes réalisés sur la vente de placements ainsi que les gains et pertes non réalisés attribuables à l'écart entre le coût ou la juste valeur, à la fin de la période précédente, et la juste valeur, à la fin de la période à l'étude. Cela tient compte des rajustements de la valeur des biens immobiliers suite à une évaluation.

Cotisations
Les cotisations au Régime des employés et de l'employeur, qui sont exigibles à la fin de l'exercice, sont comptabilisées comme des débiteurs.

Foreign currency translation
Foreign currency transactions are translated into Canadian dollars at the rate of exchange prevailing at the dates of the transactions. The fair value of the investments and cash balances denominated in foreign currencies are translated at the rates in effect at the year-end.

Pensions
Les prestations versées, remboursées ou transférées mais pas encore payées aux retraités s'accumulent; elles sont constatées dans les charges à payer à la fin de l'exercice.

Conversion des devises
Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de l'opération. La juste valeur des placements et les soldes de trésorerie libellés en devises sont convertis aux taux en vigueur à la fin de l'exercice.

3. INVESTMENTS

The following table outlines the Plan investments as at 31 December:

3. PLACEMENTS

Le tableau ci-dessous présente les portefeuilles de placements du Régime au 31 décembre :

(in thousands of dollars)	2007 Cost/ Coût $	2007 Fair value/ Juste valeur $	2006 Cost/ Coût $	2006 Fair value/ Juste valeur $	(en milliers de dollars)
Short-term investments	**13,401**	**13,401**	14,643	14,643	Placements à court terme
Bonds and debentures					Obligations et débentures
Government of Canada	**86,310**	**86,784**	79,160	78,852	Gouvernement du Canada
Provinces/municipals	**86,311**	**87,959**	61,955	64,161	Provinces et municipalités
Corporate/other	**122,692**	**123,044**	105,340	107,924	Sociétés et autres
Total bonds and debentures	**295,313**	**297,787**	246,455	250,937	Total des obligations et débentures
Real return securities	**31,863**	**32,379**	39,023	53,430	Valeurs à rendement réel
Total fixed income	**340,577**	**343,567**	300,121	319,010	Total des titres à revenu fixe
Shares					Actions
Canadian	**145,172**	**413,161**	123,286	434,074	Canadiennes
American	**86,863**	**163,930**	121,345	146,302	Américaines
Other foreign	**181,275**	**211,972**	162,331	233,720	Autres étrangères
Total shares	**413,310**	**789,063**	406,962	814,096	Total des actions
Real estate	**213,414**	**280,026**	188,077	228,810	Biens immobiliers
Total equity	**626,724**	**1,069,089**	595,039	1,042,906	Total des titres de participation
	967,301	**1,412,656**	895,160	1,361,916	

As at 31 December 2007, Plan assets include $126 million (2006 - $112 million) of fixed income investments at market value issued by the Plan Sponsor or its related parties, which include Government of Canada bonds.

Au 31 décembre 2007, l'actif du Régime comprenait des titres à revenu fixe d'une valeur de marché de 126 millions de dollars (112 millions de dollars en 2006) dans des titres émis par le promoteur du Régime ou des organismes apparentés au promoteur du Régime, incluant les obligations du Gouvernement du Canada.

The CMHC Pension Fund ("Fund") asset mix is maintained within the following ranges:

L'actif de la Caisse de retraite de la SCHL (« la Caisse ») est réparti selon les fourchettes suivantes :

Shares:		**Actions :**
Canadian	27% to/à 40%	Canadiennes
American	10% to/à 20%	Américaines
Other foreign	10% to/à 20%	Autres étrangères
Real estate	4% to/à 12%	Biens immobiliers
Total equity	**60%** to/à **75%**	Total des titres de participation
Fixed income:		**Titres à revenu fixe:**
Bonds and debentures	15% to/à 35%	Obligations et débentures
Real return securities	0% to/à 10%	Valeurs à rendement réel
Cash equivalents (short-term investments and cash)	0% to/à 5%	Quasi-espèces (placements à court terme et encaisse)
Total fixed income	**25%** to/à **40%**	Total des titres à revenu fixe

The Fund's long-term asset mix policy is as follows:

Equity (including real estate)	70%
Fixed income	30%

Risk management
The key financial risks related to the assets of the Plan are market risk, credit risk and liquidity risk.

Market risk
Market risk is the risk of adverse financial impact arising from changes in underlying market factors, including interest rates, foreign currency rates and equity prices.

Interest rate risk
Interest rate risk relates to the impact of interest rate changes on the Plan's cash flows and financial position. The risk arises from differences in the timing and amount of cash flows related to Plan assets and liabilities.

The Plan's interest rate risk is managed through the implementation of policies that limit risk for the Plan's investment activities.

The Fund's investment portfolios are managed taking into account the liability profile of the Plan, by limiting price sensitivity to interest rate changes relative to established benchmark indices, and by an asset diversification strategy.

Voici la répartition optimale de l'actif de la Caisse, à long terme :

Titres de participation (y compris les biens immobiliers)	70 %
Titres à revenu fixe	30 %

Gestion des risques
Le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité sont les principaux risques financiers auxquels est exposé l'actif du Régime.

Risque de marché
Le risque de marché représente la possibilité que des fluctuations des facteurs sous-jacents du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change et le cours des actions, aient une incidence financière néfaste.

Risque de taux d'intérêt
Le risque de taux d'intérêt représente l'effet qu'auraient des fluctuations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie et la situation financière du Régime. Le risque tient aux écarts du calendrier et du montant des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif du Régime.

Le Régime gère son risque du taux d'intérêt en adoptant des lignes de conduite visant à limiter le risque lié aux activités de placement du Régime.

Foreign currency risk
Foreign currency exposure arising from foreign denominated investments, or from pooled funds where the underlying assets are foreign denominated, is hedged through investments in pooled funds that transact in foreign currency hedging instruments. The current policy is to hedge 50% of the exposure, while allowing for a tolerance band of 40% to 60%.

Equity price risk
Equity price risk is the risk that the value of an investment will fluctuate as a result of changes in market prices, whether those changes are caused by factors specific to the individual investment or its issuer, or factors affecting all securities traded in the market. The Plan's policy is to invest in a diversified portfolio of investments, based on criteria established in the Statement of Investment Policies and Goals.

Credit risk
Credit risk is the risk of loss arising from a counterparty's inability to fulfill its contractual obligations. Credit risk includes the risk of default, and encompasses both the probability of loss and the probable size of the loss, net of recoveries and collateral, over time.

The Plan's credit risk associated with investments is managed through the implementation of policies, which include counterparty credit limits, and diversification of credit risk.

Credit risk exposure on fixed income investments is divided into short-term (less than one year) and long-term (greater than one year). All short-term exposure is rated "R-1 high" or equivalent. The majority of long-term exposure, 72% (2006 – 72%), is with counterparties rated "AAA" or "AA" or equivalents.

Les portefeuilles de placements de la Caisse sont gérés en fonction du profil du passif du Régime, en contrôlant la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt par rapport aux indices repères et en appliquant une stratégie de diversification de l'actif.

Risque de change
Le risque de change lié aux placements libellés en devises ou effectuées dans des fonds communs dont les actifs sous-jacents sont libellés en devises est couvert au moyen de placements dans des fonds communs qui transigent dans des placements couverts libellés en devises. La ligne de conduite courante consiste à couvrir 50 % du risque, selon une fourchette de 40 % à 60 %.

Risque de prix des actions
Le risque de prix des actions représente la possibilité que la valeur d'un placement fluctue en raison de la variation du cours du marché, peu importe si celle-ci est causée par des facteurs liés au placement ou à son émetteur, ou encore par des facteurs touchant tous les titres cotés. Selon les lignes de conduite du Régime, les fonds sont investis dans des portefeuilles de placements diversifiés, selon les critères établis dans l'Énoncé de la politique et des objectifs de placement.

Risque de crédit
On entend, par risque de crédit, le risque que des pertes soient subies si une contrepartie n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Il comprend le risque de défaut et englobe autant la probabilité de perte que l'ampleur probable de celle-ci, moins les recouvrements et les garanties, sur la période appropriée.

Le Régime gère son risque de crédit associé aux placements en adoptant des lignes de conduite visant entre autres à limiter le risque lié à chaque contrepartie et en diversifiant son exposition au risque de crédit.

Le risque de crédit lié aux placements dans des valeurs à revenu fixe se divise en risque à court terme (moins d'un an) et à long terme (plus d'un an). Les placements présentant un risque à court terme sont assortis de la cote R-1 (élevé) ou l'équivalent. La majorité des placements qui représentent un risque à long terme, soit 72 % (2006 – 72 %), sont effectués auprès de contreparties cotées AAA ou AA (ou l'équivalent).

Liquidity risk
Liquidity risk is the risk that the Plan would have insufficient cash flows to meet its pension obligations and operating expenses as they come due. Cash sources include investment income, proceeds from the sale of investments, and employee and employer contributions. The largest single source of cash in the year was from the sale of investments which provided $745 million (2006 - $404 million) to the Pension Fund.

4. ACCOUNTS RECEIVABLE AND ACCOUNTS PAYABLE

In the normal course of business, material trades, both buys and sells, were entered into which settled subsequent to year end. Purchases give rise to a similar amount of accounts payable while sales give rise to accounts receivable in accordance with GAAP. Purchases were $91 million (2006 - $8 million) and sales were $91 million (2006 - $8 million).

5. MORTGAGES PAYABLE

Mortgages mature at various dates between January 2008 and May 2017. Mortgages are secured by land and specific rental properties which bear interest rates ranging from 5.04% to 11.00%. The required payments of principal and interest over the next five years are as follows:

	(in thousands of dollars) (en milliers de dollars)
2008	31,485
2009	12,173
2010	9,360
2011	9,950
2012	15,474

During 2007, interest on these mortgages amounted to $5 million (2006 - $6 million).

Risque de liquidité
Le risque de liquidité est le risque que le Régime éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements à l'égard des prestations de retraite et payer ses frais d'exploitation au moment où ils deviennent payables. Les flux de trésorerie proviennent des revenus de placement, du produit de la vente de placements, et des cotisations des employés et de l'employeur. La plus importante source de rentrées de fonds durant l'année a été la vente de placements, qui a fourni 745 millions de dollars (404 millions de dollars en 2006) à la Caisse de retraite.

4. DÉBITEURS ET CRÉDITEURS

Dans le cours normal des affaires, des opérations d'achat et de vente sont conclues avant la fin de l'exercice puis réglées après la fin de celui-ci. La comptabilisation des opérations d'achat et de vente donne lieu à l'imputation de montants comparables, respectivement, aux créditeurs et aux débiteurs conformément aux PCGR. À la fin de l'exercice à l'étude, les montants des opérations d'achat et de vente non réglées s'élevaient, respectivement, à 91 millions de dollars (8 millions de dollars en 2006) et 91 millions de dollars (8 millions de dollars en 2006).

5. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES

Les emprunts hypothécaires arrivent à échéance à diverses dates entre janvier 2008 et mai 2017. Ils sont garantis par des terrains et des propriétés locatives et portent intérêt à des taux allant de 5.04% à 11.00 %. Au cours des cinq prochains exercices, les paiements de capital et d'intérêts exigés sont les suivants :

En 2007, les intérêts courus sur ces emprunts hypothécaires se sont élevés à 5 millions de dollars (6 millions de dollars en 2006).

6. OPERATING EXPENSES

Operating expenses comprise the administrative costs related to the management of the Plan, which include salaries of Plan staff, and fees for actuarial, audit, custodial, and investment services.

7. OBLIGATIONS FOR PENSION BENEFITS

Formal independent actuarial valuations of pension plans are required at least every three years under the PBSA. At 31 December 2007, an actuarial valuation of the Plan was conducted by Towers Perrin Inc.. A copy of this valuation will be filed with the Office of the Superintendent of Financial Institutions ("OSFI") and Canada Revenue Agency ("CRA").

The valuation was prepared using the projected benefits method prorated on service. Variances between such estimates and actual experience, which may be material, are amortized over the estimated average remaining service life of employees. Based on the 31 December 2007 valuation, the actuarial present value of accrued pension benefits is $1,101 million.

The actuarial value of net assets available for benefits has been determined at amounts that reflect long-term market trends consistent with the assumptions underlying the valuation of the accrued pension benefits. The value of assets is based on a five-year moving-average market method. Under this method, the market value is the underlying basis but fluctuations are averaged over a five-year period.

As is standard for actuarial valuations, it is reasonably possible, based on existing knowledge, that changes in future conditions in the near term could require a material change in the recognized amounts. It is not possible to determine the magnitude of any such changes as they relate to general economic conditions.

6. FRAIS D'EXPLOITATION

Les frais d'exploitation comprennent les dépenses d'administration encourues pour la gestion du Régime, qui englobent les salaires des employés du Régime, les honoraires de l'actuaire et des vérifications, les frais liés à la garde de biens ainsi que les frais de placement.

7. OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PRESTATIONS

La LNPP exige qu'une évaluation actuarielle en règle des régimes de retraite soit faite au moins tous les trois ans. La plus récente évaluation du Régime a été effectuée par Towers Perrin Inc. en date du 31 décembre 2007. Un exemplaire du rapport d'évaluation sera déposé au Bureau du surintendant des institutions financiéres (« BSIF ») et à l'Agence du revenu du Canada (« ARC »).

Cette évaluation a été faite au moyen de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service. Les écarts entre de telles évaluations et les chiffres réels, qui peuvent être importants, sont répartis sur la durée moyenne restante estimative de service des employés. En se fondant sur l'évaluation actuarielle réalisée en date du 31 décembre 2007, l'actuaire a établi à 1 101 millions de dollars la valeur actuarielle des prestations constituées.

La valeur actuarielle de l'actif net disponible pour le service des prestations a été déterminée de manière à tenir compte des tendances à long terme du marché, en conformité avec les hypothèses ayant permis de déterminer la valeur des prestations de retraite constituées. L'évaluation a été effectuée à l'aide de la méthode de la moyenne mobile des valeurs marchandes sur cinq ans. Celle-ci est fondée sur la valeur de marché, mais les fluctuations sont étalées sur cinq ans.

CMHC bears the risk of experience loss against the long-term assumptions and credit risk associated with the Plan asset portfolio and is responsible for the liability associated with the ongoing operations of the Plan.

8. PLAN SPONSOR TRANSACTIONS

Transactions with CMHC, the Plan Sponsor, were concluded in the normal course of activities and measured at the exchange amount. Included in operating expenses is $3 million (2006 – $3 million) for administrative services provided by the Sponsor to the Plan. Accounts payable and accrued liabilities as at 31 December 2007 include $1 million (2006 - $1 million) due to CMHC for administrative services provided to the Plan.

9. CONTINGENT LIABILITIES

Various claims have been instituted against the Trustees of the Fund and/or CMHC pertaining to the Plan. In view of the inherent difficulty of predicting the outcome of such claims, the Plan cannot state what the eventual outcome of such matters will be; however, based on current knowledge, management does not believe that liabilities, if any, arising from pending litigation will have a material adverse effect on the financial position of the Plan.

La pratique concernant les évaluations actuarielles reconnaît qu'il est raisonnablement possible, en se fondant sur les connaissances actuelles, que des changements des conditions futures à court terme nécessitent une modification importante des montants constatés. Il est impossible de déterminer l'ampleur de tels changements, car ils dépendent de la conjoncture économique en général.

La SCHL assume le risque d'une perte actuarielle par rapport aux hypothèses à long terme et le risque de crédit lié aux portefeuilles de placements du Régime, et assume la responsabilité des charges liées au fonctionnement du Régime.

8. OPÉRATIONS AVEC LE PROMOTEUR DU RÉGIME

Les opérations avec la SCHL, promoteur du Régime, ont été effectuées dans le cadre des activités normales, et leur montant correspond à la valeur d'échange. Les frais d'exploitation englobent 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2006) pour les services administratifs fournis par le promoteur du Régime. Les créditeurs et les charges à payer au 31 décembre 2007 comprennent un montant de 1 million de dollars (1 million de dollars en 2006) à verser à la SCHL pour les services administratifs fournis au Régime.

9. PASSIF ÉVENTUEL

Des poursuites ont été déposées contre les fiduciaires de la Caisse et/ou la SCHL relativement au Régime. Puisqu'il est difficile de prédire quelle sera l'issue de ces litiges, le Régime de la SCHL ne peut pas se prononcer sur l'incidence qu'ils auront. Cependant, d'après les renseignements dont on dispose actuellement, la direction estime que les obligations, le cas échéant, qui découleraient de ces litiges n'auront pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière du Régime.

COMMITTEE MEMBERSHIP AND PLAN ADMINISTRATION

PARTICIPANTS AUX COMITÉS ET ADMINISTRATION DU RÉGIME DE RETRAITE

Investment Committee/Comité des placements

	Members	Membres
Gilles Proulx	Chair Executive Director, Risk Management and Investments	Président Directeur exécutif, Gestion des risques et Placements
Peter Friedmann	General Manager, Ontario Region and Managing Director, Securitization	Directeur général, Ontario et directeur, Titrisation
Benoit Sanscartier	Director, Insurance Policy and Technology Operations	Directeur, Lignes de conduite et opérations techniques en matière d'assurance
Stephen Hall	Pension Council Member, B. C. Business Centre	Membre du Conseil des pensions, Centre d'affaires de la C.-B.
Nicholas Ricketts	Director, Actuarial Analysis, Insurance Product and Business Development	Directeur, Analyse Actuarielle, Développement des produits et des affaires, Assurance

	Advisors	Conseillers
Sharon Rosentzveig	Legal Advisor Assistant General Counsel	Conseillère juridique Avocate-conseil adjointe
Bob Dugan	Economic Advisor Chief Economist, Market Analysis Centre	Conseiller économique Chef économiste, Centre d'analyse de marché

	External Advisors	Conseillers externes
René Delsanne	Expertise Financière J.C. Dorval 1999 Inc. Montréal, Quebec	Expertise Financière J.C. Dorval 1999 Inc. Montréal (Québec)
Bruce Curwood	Frank Russell Company Toronto, Ontario	Frank Russell Company Toronto (Ontario)

Pension Council/Conseil des pensions

	Acting Chair	Président par intérim
Martin Grégoire	Director, Total Compensation Human Resources	Directeur, Rémunération globale Ressources humaines
	Employee Representatives	**Représentants des employés**
Phil Walters	Atlantic Business Center	Centre d'affaires de l'Atlantique
Guy Riopel (until May 2007) Yvon McGrath (from June 2007)	Quebec Business Center	Centre d'affaires du Québec
Akbar Khoja	Ontario Business Center	Centre d'affaires de l'Ontario
John McWilliam	Prairie and Territories Business Center	Centre d'affaires des Prairies et des territoires
Stephen Hall	B.C. Business Center	Centre d'affaires de la C.-B.
Rick Derouin	National Office and Ottawa Point of Service	Bureau national et point de service d'Ottawa
Domenic Caminiti	National Office and Ottawa Point of Service	Bureau national et point de service d'Ottawa
	Pensioner Representatives	**Représentants des retraités**
Marcel Vézina	Atlantic and Quebec Regions	Régions de l'Atlantique et du Québec
Peter Spurr	Ontario, Prairie and Territories, and B.C. Regions	Régions de l'Ontario, Prairies et des territoires, et C.-B.
Charles D'Amour	National Capital Region	Région de la capitale nationale
	Alternate Employee Representatives	**Représentants suppléants des employés**
Andrew Baikie	Atlantic Business Centre	Centre d'affaires de l'Atlantique
Vacant (as of June 2007)	Quebec Business Centre	Centre d'affaires du Québec
Bill Orr	Ontario Business Centre	Centre d'affaires de l'Ontario
Paul Caton	Prairie and Territories Business Centre	Centre d'affaires des Prairies et des territoires
Lino Siracusa	B.C. Business Centre	Centres d'affaires de la C.-B.
Debbie Cheslock	National Office and Ottawa Point of Service	Bureau national et point de service d'Ottawa
	Alternate Pensioner Representatives	**Représentants suppléants des retraités**
Vacant	Atlantic and Quebec Regions	Régions de l'Atlantique et du Québec
Jon Johnson	Ontario, Prairie and Territories, and B.C. Regions	Régions de l'Ontario, Prairies et des territoires, et C.-B.
Vacant	National Capital Region	Région de la capitale nationale

Plan Administration/Administration du Régime

	Human Resources	Ressources humaines
Martin Grégoire	Director, Total Compensation	Directeur, Rémunération globale
Linda Lapalme	Manager, Pension and Payroll	Directrice, Pensions et paye

	Risk Management and Investments	Secteur de la gestion des risques et des placements
Karen Bailey	Director, Investments and Pension Fund	Directrice, Placements et Caisse de retraite
Richard MacDonald	Manager, Pension Fund Administration	Directeur, Gestion de la Caisse de retraite

	Legal Advisors	Conseillères juridiques
Sharon Rosentzveig	Assistant General Counsel	Avocate-conseil adjointe
Louise Michel	Client Service Team Leader/Senior Counsel	Chef d'équipe, service à la clientèle/ conseillère juridique principale

	Actuary	Actuaire
Lucien Pouliot, FSA, FCIA-FICA	Towers Perrin Inc. Montréal, Quebec	Towers Perrin Inc. Montréal (Québec)

	External Investment Managers	Gestionnaires externes en placements
Barclays Global Investors	San Francisco, U.S.A. Toronto, Ontario	San Francisco (É.-U.) Toronto (Ontario)
Sprucegrove Investment Management	Toronto, Ontario	Toronto (Ontario)
JP Morgan Asset Management	London, UK	Londres (Grande Bretagne)
Goldman Sachs Asset Management	New York, U.S.A.	New York (É-U)

	Benefits Consultant	Conseiller en prestations
Mercer Human Resource Consulting	Ottawa, Ontario	Ottawa (Ontario)

	Auditors	Vérificateurs
Ernst & Young	LLP Chartered Accountants Ottawa, Ontario	s.r.l. Comptables agréés Ottawa (Ontario)

Delivering on the Promise

Fidèle à sa promesse

NEW RETIREES IN 2007

To all CMHC Pension Plan members who retired in 2007, we, the Trustees of the Pension Fund and the Management of the Corporation, wish you and your families a long and enjoyable retirement. Your dedicated service while at CMHC has helped Canadians access a wide choice of quality, affordable homes and contributed to the creation of healthy, vibrant communities across the country.

DÉPARTS À LA RETRAITE EN 2007

Le Conseil des fiduciaires de la Caisse et la direction de la Société souhaitent aux participants au Régime qui ont pris leur retraite en 2007, ainsi qu'à leurs familles, une retraite longue et agréable. Leurs loyaux services à la SCHL ont aidé les Canadiens à avoir accès à un vaste choix de logements de qualité et à un coût abordable de même qu'ils ont contribué à créer des collectivités saines et dynamiques dans l'ensemble du pays.

Name Nom	Joined CMHC Date d'arrivée à la SCHL	Business Area	Secteur d'activité
Archambault, Pierre	05-31-71	Quebec Multiples Underwriting Centre	Centre de souscription logements collectifs du Québec
Asselin, René	07-19-76	Quebec Portfolio and Loans Administration Centre	Centre d'administration des prêts et gestion du portefeuille du Québec
Auger, Ann	02-04-91	DocCentre Services	Services du Centredoc
Aves, Frances	11-30-87	Corporate Relations Office	Bureau des relations de la Société
Baldry, Earl	08-25-80	Information Technology	Technologies de l'information

Name Nom	Joined CMHC Date d'arrivée à la SCHL	Business Area	Secteur d'activité
Bathurst, Shirley	11-12-74	Financial Planning and Budgets	Planification financière et budgets
Berringer, Eva	10-11-77	Assisted Housing	Aide au logement
Boily, Marcel	08-01-88	Quebec Business Development Centre	Centre de développement des affaires du Québec
Brounstein, Jennifer	12-07-81	Atlantic Business Service Centre Finance and Administration	Centre de service aux affaires de l'Atlantique – Finances et administration
Burr, James	08-09-82	Assisted Housing	Aide au logement
Chapman, Steve	11-22-76	Insurance Policy and Technology Operations	Lignes de conduite et technologie opér. d'assurance
Cheung, Donna	07-20-81	Ontario-Human Resources	Ontario – Ressources humaines
Clare, Wayne	12-05-88	Pension Fund	Caisse de retraite
Conley, Alzbeta	08-06-02	Atlantic Export and International	Exportation et activités internationales de l'Atlantique
Corbett, Joanne	06-28-76	Insurance Servicing	Administration de l'assurance
Crites, Beatrice	09-13-99	Pension Fund	Caisse de retraite
Croteau, Alain	03-13-78	Aboriginal Housing	Logements - Autochtones
Cummings, Diane	09-18-89	Financial Planning and Budgets	Planification financière et budgets
Deacon, Phil	05-31-82	Policy and Research	Politiques et Recherche
Deschenes, Doriane	12-29-03	Policy and Research	Politiques et Recherche
Engeland, John	09-06-77	Policy and Research	Politiques et Recherche
Gaudry, Lise	08-24-77	Quebec Portfolio and Loans Administration Centre	Centre d'administration des prêts et gestion du portefeuille du Québec
Girouard, Carolle	11-27-78	Quebec Underwriting Centre	Centre de souscription du Québec
Harvey, Ghislain	12-07-81	Quebec Singles Underwriting Centre	Centre de souscription logements individuels du Québec
Hawkins, Connie	06-24-81	Atlantic Business Service Centre Finance and Administration	Centre de service aux affaires de l'Atlantique – Finances et administration
Hirschmann, Werner	11-17-82	Financial Accounting	Comptabilité financière
Ives, Christopher	07-31-89	PERD Project	Projet du CIRDE
Jeanton, Guy-Michel	11-27-72	Quebec Portfolio and Loans Administration Centre	Centre d'administration des prêts et gestion du portefeuille du Québec
Labrecque, Catherine	09-08-70	Quebec Portfolio and Loans Administration Centre	Centre d'administration des prêts et gestion du portefeuille du Québec
Lalonde, Michael	12-17-79	Information Technology	Technologies de l'information
Lam, Kim-Anh	09-28-81	Quebec Community Development, Research and InformationTransfer	Centre de développement des collectivités, de recherche et diffusion de l'information du Québec
Landry, Judy	08-05-69	Human Resources	Ressources humaines
Lawlor, Mark	07-16-79	Legal Services Division	Division des services juridiques
Le Lièvre, Catherine	07-19-71	Human Resources	Ressources humaines

Name Nom	Joined CMHC Date d'arrivée à la SCHL	Business Area	Secteur d'activité
Major, Diane	03-14-78	Linguistic Services	Services linguistiques
Manouchehri, Ali	05-08-89	Market Analysis Centre	Centre d'analyse de marché
Masters, Rollande	11-21-88	Ontario Market Analysis Centre	Centre d'analyse de marché de l'Ontario
Mendoza, Beatriz	10-23-81	B.C. Community Development Centre	Centre du développement des collectivités de C.-B.
Meunier-Bureau, Jacqueline	05-14-73	Quebec Community Development, Research and Information Transfer	Centre de développement des collectivités, de recherche et diffusion de l'information du Québec
Miller, James	05-14-73	Prairie and Territories Business Centre	Centre d'affaires des Prairies et territoires
Mont, Cynthia	01-25-71	Ontario Community Development Centre	Centre du développement des collectivités de l'Ontario
Neufeld Redekop, Gloria	03-02-92	Policy and Research	Politiques et Recherche
Olafson, David	01-04-77	Atlantic Community Development Centre	Centre du développement des collectivités de l'Atlantique
Olm, Sharon	09-13-76	Insurance Analytics and Marketing	Analytique et marketing de l'assurance
Riopel, Guy	07-31-72	Quebec Business Service Centre	Centre de service aux affaires du Québec
Roby, Joanne	12-18-72	Quebec Singles Underwriting Centre	Centre de souscription logements individuels du Québec
Sawyer, Linda	12-09-74	Program Administration	Administration des programmes
Segal, David	07-11-05	Audit and Evaluation	Services de vérification et d'évaluation
Siddiqui, Mohammed	03-25-74	Direct Lending and Loans Administration	Prêt direct et administration des prêts
Smith, Desiree	08-28-86	Prairie and Territories Singles Underwriting Centre	Centre de souscription logements individuels des Prairies et territoires
Stanneveld, Grace	01-27-92	Ontario Portfolio and Loans Administration Centre	Centre d'administration des prêts et gestion du portefeuille de l'Ontario
Stephens, Terry	05-30-77	Prairie and Territories Multiple Underwriting Centre	Centre de souscription logements collectifs des Prairies et territoires
Stewart, Nicole	04-13-87	Information Technology	Technologies de l'information
St-Martin, Nicole	09-01-82	Human Resources	Ressources humaines
St-Pierre, Léopold	05-07-73	Quebec Portfolio and Loans Administration Centre	Centre d'administration des prêts et gestion du portefeuille du Québec
Struke, Elaine	09-04-91	Ontario Business Development Centre	Centre de développement des affaires de l'Ontario
Thompson, Murray	05-03-76	Actuarial Analysis Division	Division de l'analyse actuarielle
Thomson, Stewart	01-04-83	Information Technology	Technologies de l'information
Tin, Sunny	10-04-99	Ontario–Professional Services	Ontario – Services professionnels
Valeriani, Rosemary	09-05-72	Corporate Secretariat	Secrétariat de la Société
Wellock, Fran	10-18-76	B.C. Default Management and Real Estate Centre	Centre des propriétés immobilières et de gestion des cas de défaut de la C. – B.
West, Gisèle	07-16-84	Information Technology	Technologies de l'information

NOTES:

NOTES :

NOTES:

NOTES :

For Answers to Your Pension Questions

Questions having to do with the CMHC Pension Plan in general or with your individual CMHC pension-related circumstances should be directed to:

Pension and Benefits
Human Resources
Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa, ON K1A 0P7

E-mail: Pension-ben@cmhc-schl.gc.ca
Tel: (613) 748-2954 or 1-800-465-9932
Fax: (613) 748-2320

To Provide Feedback on This Report

The CMHC Pension Plan Annual Report provides all members with financial and operational information on the Plan and Fund. Your feedback on this Report would be welcomed. Please address your comments or suggestions to:

Manager
Pension Fund Administration
Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa, ON K1A 0P7

Pour obtenir des réponses à vos questions sur la retraite

Si vous avez des questions sur le Régime de retraite de la SCHL, en général, ou sur votre situation personnelle en rapport avec le Régime, veuillez vous adresser au groupe suivant :

Pensions et avantages sociaux
Ressources humaines
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Courriel : Pension-ben@cmhc-schl.gc.ca
Tél. : (613) 748-2954 ou 1-800-465-9932
Télécopieur : (613) 748-2320

Pour nous faire part de vos commentaires à propos du Rapport annuel

Le Rapport annuel du Régime de retraite de la SCHL fournit aux participants des renseignements d'ordre financier et opérationnel sur le Régime et la Caisse de retraite. Vos commentaires sont les bienvenus. Veuillez vous adresser au :

Directeur,
Gestion de la Caisse de retraite
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Wish to learn more?

Answers to many questions Plan members might have about their CMHC Pension Plan are provided in the booklets "Your CMHC Pension Plan" (available to employees via HR on-line) and "A Guidebook for Pensioners." Hard copies of these booklets are obtainable upon request from Pension and Benefits (please refer to the inside back cover for contact information).

Vous désirez en savoir davantage?

Les participants au Régime de retraite de la SCHL trouveront des réponses à bon nombre de leurs questions dans le livret « Votre régime de retraite de la SCHL » (que les employés peuvent consulter dans RH en ligne) et dans le « Guide pour les retraités ». Vous pouvez vous procurer ces documents auprès du Groupe des pensions et des avantages sociaux (dont vous trouverez les coordonnées sur la face intérieure de la couverture arrière).

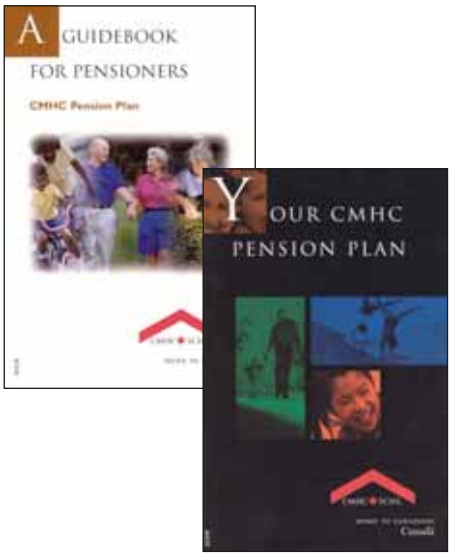

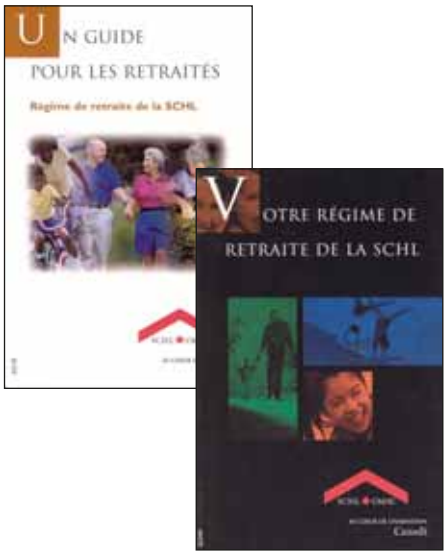

65927